

# L'Homme est-il l'aboutissement de l'évolution ?

## *Rencontres sur les Origines*

*3 octobre 2009*

<b>Propos introductif</b>	<b>2</b>
Jean-Claude GUIBAL Député-Maire de Menton	
<b>Les origines de la vie</b>	<b>3</b>
Marie-Christine MAUREL Professeur de biologie cellulaire et moléculaire à l'Université Paris VI, spécialiste de l'évolution moléculaire et des origines de la vie	
<b>L'évolution des êtres vivants</b>	<b>5</b>
Michel VERVOORT Professeur à l'Université Paris VII, responsable du programme « Développement et Neurobiologie » à l'Institut Jacques Monod	
<b>L'apparition de l'Homme</b>	<b>7</b>
Henry de LUMLEY Préhistorien, membre correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine	
<b>L'Homme est-il l'aboutissement de l'évolution ?</b>	<b>9</b>
Jean-Claude AMEISEN Professeur de médecine à l'Université Paris 7 et à l'hôpital Bichat, immunologiste et chercheur en biologie, président du comité d'éthique de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), membre du Comité consultatif national d'éthique	
<b>Débat avec la salle</b>	<b>12</b>

## **Propos introductif**

**Jean-Claude GUIBAL**  
**Député-Maire de Menton**

Je vous souhaite la bienvenue aux Colloques de Menton. Je voulais vous remercier de votre fidélité, puisque nous en sommes déjà à la 11<sup>ème</sup> édition de ces colloques, et j'ai le sentiment que nous formons une sorte de « tribu » qui vient de tout le département afin d'écouter nos conférenciers, ce qui me réjouit. Chacun de nos quatre invités s'exprimera sous la forme d'un monologue de 15 à 20 minutes, puis une table ronde de trois-quarts d'heure à une heure permettra à ses collègues de réagir et d'échanger. Enfin, le public pourra poser des questions aux intervenants de son choix. Cette conférence rentre dans le cadre des « Rencontres sur les Origines », première partie de cette série de réunions.

La première à s'exprimer sera Marie-Christine Maurel, Professeur de biologie cellulaire et moléculaire à l'Université Pierre et Marie Curie – Paris VI, spécialiste de l'évolution moléculaire et des origines de la vie. Elle a publié de nombreux articles et ouvrages, en particulier *D'où vient la vie*, *La naissance de la vie*, *L'évolution : les débuts de la vie*. Les interventions suivront d'ailleurs un ordre chronologique dans ce colloque, en partant de l'apparition de la vie puis en suivant son évolution.

Ce sera ensuite au tour de Michel Vervoort, Professeur à l'Université Diderot – Paris VII, responsable du programme « Développement et Neurobiologie » à l'Institut Jacques Monod, auteur d'articles scientifiques et de *Neurobiologie moléculaire*, ouvrage corédigé avec Marie-Christine Maurel.

Henry de Lumley, préhistorien, membre correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine, sera l'intervenant suivant. Il a écrit *L'homme premier. Préhistoire, évolution et écriture*, *La grotte du Lazaret*, *La grande histoire des premiers hommes européens*, et *Le site de l'homme de Yunxian* et organise depuis 1960 de nombreuses fouilles archéologiques. Il nous parlera de l'apparition de l'Homme.

Jean-Claude Ameisen sera le dernier à intervenir. Il est professeur de médecine à l'Université Paris VII et à l'hôpital Bichat, immunologiste et chercheur en biologie, président du comité d'éthique de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), membre du Comité consultatif national d'éthique. Jean-Claude Ameisen a notamment écrit *La sculpture du vivant*, *Le suicide cellulaire ou la mort créatrice*, *Quand l'art rencontre la science*, *Dans la lumière et les ombres*, *Darwin et le bouleversement du monde*.

Le thème d'aujourd'hui fait référence au 150<sup>ème</sup> anniversaire de la publication de *L'origine des espèces* de Darwin.

## Les origines de la vie

**Marie-Christine MAUREL**

**Professeur de biologie cellulaire et moléculaire à l'Université Paris VI,  
spécialiste de l'évolution moléculaire et des origines de la vie**

Nous sommes en face d'une question à la fois scientifique, culturelle, religieuse et personnelle. Je vais vous exposer les quelques pistes scientifiques qui permettent de comprendre nos origines.

La Terre est la seule planète du système solaire et de l'univers connu abritant la vie. On y trouve de l'eau liquide, fait extrêmement rare et surtout intimement lié à l'apparition de la vie. La cellule est la plus petite unité du vivant connue aujourd'hui. Elle est comme un compartiment où se déroulent des réactions biochimiques et biologiques conduisant à la reproduction. Ces réactions dites « métaboliques » sont permises par la transformation d'aliments et de nutriments. Deux catégories de molécules – ADN des chromosomes et protéines –, constituent les deux catégories de molécules indispensables à la vie de toute cellule.

Le système solaire s'est formé il y a 4,5 milliards d'années, et les premières formes de vie connues remontent à 3,6 milliards d'années. Il a donc fallu un milliard d'années pour que, dans l'immense masse d'eau originelle, apparaisse une cellule dite « procaryote », qui contient un chromosome lui permettant de se reproduire. Il aura fallu deux milliards d'années supplémentaires pour voir la naissance de cellules à plusieurs compartiments, dites « eucaryotes ». C'est enfin un milliard d'années plus tard qu'on date l'apparition de la biodiversité, à partir de laquelle on a tendance à débiter l'histoire de l'évolution, sans parler des 3,6 milliards d'années précédents, pourtant constitutifs de l'histoire du vivant.

Les premières traces fossiles, appelées « stromatolites », ont été découvertes il y a 3,6 milliards d'années. Elles se sont formées par empilement de tapis microbiens qui se fossilisent après leur mort. On en trouve essentiellement en Australie, où les Aborigènes les appellent « roches qui respirent », mais également en Afrique du Sud, où on a prouvé que le même processus se produisait il y a 2,6 milliards d'années.

Il existe deux types d'approche lorsqu'on recherche l'origine de la vie.

- L'approche descendante consiste tout d'abord à comparer les trois grands domaines du vivant : les archéobactéries (bactéries très anciennes trouvées dans des zones extrêmement chaudes et de très haute pression), les bactéries et les eucaryotes, dont nous faisons partie. On identifie ensuite le plus petit dénominateur commun à ces trois domaines, autrement dit une bactérie dont nous sommes tous issus : le *last common ancestor*.
- Par ailleurs, dans l'approche ascendante, on tente de reconstituer les conditions de la Terre primitive, et l'on essaie de reproduire *in vitro* ce dernier ancêtre commun. Cette méthode est tirée d'une idée de Craig Wenter, éminent scientifique américain qui émet des centaines d'idées plus ou moins fécondes mais toujours intéressantes.

De nombreux travaux encouragés ou financés par les agences spatiales tentent d'étayer la théorie de « l'impact » – très populaire aux Etats-Unis –, selon laquelle les briques élémentaires du vivant proviendraient de l'espace. Par exemple, on a trouvé dans une météorite en Australie, qui date des

premiers instants de la formation du système solaire, une série de composés biologiques et de molécules que l'on trouve dans les cellules vivantes. Cette théorie de l'impact a, depuis dix ans, apporté énormément d'informations sur les faits d'intérêt biologique qui se sont déroulés aux premiers instants de la formation du système solaire.

Quand on s'interroge sur les origines de la vie, on ne cherche pas seulement des molécules mais aussi à savoir comment sont apparues les premières fonctions du vivant. En effet, nous ne sommes pas qu'un « sac de molécules » sans organisation ! Il est extrêmement difficile d'imaginer comment les molécules très sophistiquées qui nous constituent ont pu apparaître simultanément sur la terre primitive. Cela n'a pu avoir lieu spontanément ; il y a forcément eu des étapes, et des molécules qui, à un certain stade, ont dû remplir une double fonction.

Intéressons-nous ainsi à la molécule ARN, capable à la fois de transmettre une information génétique et d'accomplir les gestes catalytiques qu'accomplissent les protéines. Cette molécule ARN est donc peut-être le *starter* du vivant ce qui la rend extrêmement importante. En résumé, pour que la vie apparaisse, il faut à la fois des molécules et l'expression de l'organisation de ces molécules, ce que les ARN peuvent accomplir. Ajoutons que l'on trouve dans la nature des molécules d'ARN libres, dites « viroïdes », qui infectent les plantes et contiennent précisément une information génétique tout en exerçant des actes catalytiques. Cela soutient l'hypothèse d'un monde très ancien, un « monde ARN ».

En conclusion, au tout début de la Terre primitive, il y a eu formation d'un monde pré biotique avec accumulation de briques élémentaires dans un monde présentant des températures très élevées et de très hautes pressions, qui se sont installées dans une série de substances minérales ayant favorisé la rencontre de ces molécules. En se rencontrant, ces molécules ont donné naissance aux molécules *starters*, ce « monde ARN ». Le deuxième catalyseur du monde vivant est l'apparition des compartiments formés autour de ces molécules, constituant les premières niches écologiques, installant une pérennité indispensable au vivant. La troisième grande étape du vivant est le règne des interactions. Les ARN sont entrés en interaction avec des compartiments pour former des virus, puis les premières lignées cellulaires qui, elles-mêmes, sont à l'origine, beaucoup plus tard, de la vie telle que nous la connaissons.

## L'évolution des êtres vivants

**Michel VERVOORT**

**Professeur à l'Université Paris VII, responsable du programme « Développement et Neurobiologie » à l'Institut Jacques Monod**

Je vais tenter d'expliquer dans un premier temps quels sont les mécanismes à la base de l'évolution. Dans un deuxième temps, nous verrons quels sont les événements qui ont amené à l'évolution que nous observons.

Qu'appelons-nous « évolution » ? L'évolution biologique désigne généralement la transformation des espèces vivantes au cours des générations. C'est la raison de l'extraordinaire diversité d'organismes que nous connaissons. Quels mécanismes assurent cette diversification ? Nous trouvons une expression fondamentale dans *L'Origine des espèces* de Darwin : « *descendance avec modifications* ». Cela signifie que tous les organismes vivants sont apparentés et dérivent d'un ancêtre plus ou moins lointain, qui leur a donné naissance en se modifiant lentement, jusqu'à donner une entité différente de celle de départ. Dans le livre de Darwin, on trouve une seule illustration, celle d'un arbre généalogique par lequel il veut montrer que toutes les espèces sont liées. Mais il en existe une lecture plus intéressante : Darwin a montré que ce n'est pas parce qu'une espèce existe à un moment donné qu'elle va toujours exister. Les espèces ne sont pas immuables, mais nous avons besoin de ces modifications génétiques, sans lesquelles nous ne serions pas ici aujourd'hui. Bien entendu, il manquait à Darwin les informations génétiques, découvertes bien plus tard, pour pousser sa théorie beaucoup plus loin. Il faut retenir que nous avons absolument besoin des modifications génétiques des cellules.

Une cellule ne se reproduit jamais exactement à l'identique ; des erreurs sont ainsi à la base de l'évolution. C'est le polymorphisme : aucun être humain n'est exactement identique aux autres. Notons que la mutation est aléatoire et sans but particulier. Citons l'exemple de la résistance aux antibiotiques : sur des millions d'individus traités par un antibiotique, un très faible nombre va devenir résistant car une cellule aura muté. Elle n'a pas muté *pour* devenir résistante, c'était juste une erreur, une modification aléatoire qui s'est trouvée être dans l'intérêt de la cellule. C'est justement parce que la modification permet à la cellule de survivre à l'antibiotique que cette mutation se répandra. Il n'y a pas de direction donnée à l'évolution, les mutations surviennent indépendamment de leur utilité échéante. Mais, de temps à autre, elles peuvent avoir une utilité et se répandent alors.

L'autre aspect important dans la reproduction génétique est celui des forces évolutives, dont l'une est la sélection dont parlait Darwin. Si la mutation est utile, sa fréquence dans la population va augmenter ; si la mutation est délétère, sa fréquence va décroître. Dans certains cas, la mutation se généralise à tous les individus d'une espèce et va ainsi la rendre différente de celle qu'elle était au départ.

L'autre grande force évolutive est la dérive génique. Parfois, une mutation, pas nécessairement utile, va cependant voir sa fréquence augmenter. Jacques Monod résume ces forces en deux mots : le hasard et la nécessité.

Mais il n'y a pas que la théorie : l'évolution n'est pas seulement une inférence à partir de données du passé. Un important travail d'expérimentation est effectué. Aujourd'hui, par des techniques de

biologie moléculaire et de génie génétique, nous arrivons à mimer l'évolution chez les organismes actuels.

Je prendrai comme premier exemple les « pinsons de Darwin », animaux rendus célèbres. Arrivé il y a très longtemps sur les îles Galapagos, sur lesquelles la nourriture est rare, ce pinson a développé différentes techniques pour se nourrir, aboutissant à une évolution vers quatorze espèces différentes. Certaines ont un long bec pour attraper les fleurs de cactus, d'autres ont un bec court et solide pour manger des graines dures, etc. L'histoire veut que Darwin ait élaboré sa théorie de l'évolution après avoir observé cet exemple tellement frappant d'évolution génétique. Des chercheurs de l'université de Harvard ont étudié ce cas et montré que ce sont de très petites modifications génétiques dans l'une des trois dimensions du bec d'un pinson qui entraînent au final une forme tout à fait différente. Dans l'œuf, il peut se produire une légère modification cellulaire qui va aboutir à ce bec différent. Pour prouver cette thèse, ces chercheurs ont reproduit ce phénomène en modifiant légèrement une des dimensions du bec d'un poulet encore dans l'œuf. Ils ont obtenu un poulet au bec différent, mimant ainsi un processus biologique qui se déroule normalement sur des millions d'années.

Un deuxième exemple particulièrement parlant est celui des mouches drosophiles. Il existe de très nombreuses espèces de ces drosophiles, qui, pour l'observateur non averti, peuvent paraître similaires, et sont pourtant différenciées par de petites tâches sur les ailes. Après s'être demandé ce qui avait amené à une telle différenciation, les chercheurs ont découvert que la distribution d'une seule protéine à un stade précoce du développement est responsable de cette diversité. Cette distribution est elle-même commandée par une proportion infime du génome. L'expérience a été menée de remplacer la partie du génome en question par celle d'une autre espèce, et l'équipe de Sean Carroll a obtenu une tâche sur l'aile qui, normalement, est l'apanage de l'autre espèce. Cette tâche a pour fonction l'identification entre eux des mâles et femelles d'une même espèce, donc une fonction essentielle liée à la reproduction.

Nous pouvons déduire que si de telles modifications ont pu être obtenues par cette équipe de chercheurs, elles peuvent aisément se produire sur une période beaucoup plus longue. Nous sommes désormais passés d'une approche où l'on inférait des événements passés à une approche où nous sommes capables de reproduire de tels événements.

L'évolution comporte donc une importante part de hasard, mais également une partie sélection, qui induira que certaines modifications auront une importance pour le milieu dans lequel l'espèce vit.

## **L'apparition de l'Homme**

**Henry de LUMLEY**

**Préhistorien, membre correspondant de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Directeur de l'Institut de Paléontologie Humaine**

Mon intervention couvrira 7 millions d'années d'évolution de l'Homme et se concentrera sur l'observation de l'évolution, car l'étude de l'évolution est avant tout un fait d'observation.

Vous savez sans doute que l'on a retrouvé le squelette d'un hominidé dans le Nord du Tchad. Daté d'il y a 7 millions d'années, on l'a baptisé familièrement « Toumaï », ou « espoir de vie ». Sa capacité crânienne très faible, de 350 centimètres cubes, le rend comparable à un chimpanzé. D'une taille de moins d'un mètre, il marche debout : il est le premier primate bipède. Mais est-il un homme ? La bipédie est une condition nécessaire mais pas forcément suffisante.

L'Australopithèque date quant à lui de 3 à 4 millions d'années. Sa capacité crânienne un peu supérieure est de 450 centimètres cubes. Incapable de langage articulé, il a une alimentation végétarienne. L'Australopithèque marche debout mais sa bipédie n'est pas parfaite ; il marche difficilement. En revanche, sa main désormais libérée est disponible pour d'autres tâches.

Nous passons ensuite à l'Homo habilis, qui atteint 1 mètre 20 de haut. Son crâne de 600 centimètres cubes lui permet, selon les études de l'anatomie crânienne, d'avoir un langage articulé. Le fléchissement du crâne permet la descente du pharynx et du larynx, ouvrant la voie à la parole. C'est le premier hominidé qui invente l'outil et le place dans une chaîne opératoire, pour une utilisation non immédiate, ce qui marque l'émergence de la pensée conceptuelle. Cet Homo habilis conçoit un outil en fonction d'un projet, par exemple découper une pierre dont il choisit la matière, la forme, et la taille en fonction de l'utilisation, pour découper de la viande par exemple. On note également que cet homme est carnivore, mais charognard et non chasseur. Les fouilles ont permis de reconstituer des scènes de compétition entre ces premiers hommes et l'hyène géante pour accéder à la carcasse !

L'Homo erectus arrive en Afrique près d'un million et demi d'années avant notre ère. L'Homme de Tautavel, arrivé plus tard en Europe, est lui-même un Homo erectus. Désormais chasseur, cet homme doit imaginer de nouveaux outils pour tuer son gibier et le découper, notamment des couteaux à long tranchant. Nous constatons, de façon remarquable, une toute première recherche de la beauté sans but fonctionnel avec des outils taillés symétriquement et dans des roches de couleurs choisies.

Vers 400 000 ans avant notre ère, à la limite Nord des zones tempérées chaudes, l'Homme domestique le feu, ce qui a constitué un formidable facteur d'hominisation. Autour du foyer sont nées les identités culturelles, qui constituent un progrès majeur.

Une nouvelle phase peut se situer il y a 300 000 ans, avec le premier aven funéraire, découvert dans une grotte en Espagne. On y a retrouvé trente squelettes humains, avec la présence notable d'outils en guise d'offrandes funéraires, prouvant le début d'une pensée symbolique.

Encore un peu plus tard, on voit apparaître les premiers aménagements fonctionnels à l'intérieur des grottes, comme dans la grotte de Lazaret aux alentours de Nice où la découpe de la viande est séparée de sa consommation autour d'un repas.

Vers 100 000 ans avant notre ère apparaît l'Homme de Neandertal. D'une morphologie plus proche de la nôtre, avec une capacité crânienne de 1 400 centimètres cubes mais un front fuyant, c'est aussi le premier à enterrer ses morts. C'est la naissance de l'angoisse métaphysique : l'Homme veut prolonger sa vie dans l'au-delà et se fait enterrer avec des provisions pour son voyage dans la vie future.

Il y a environ 30 000 ans, l'Homme de Cro-Magnon entre en scène. Son front n'est plus fuyant mais vertical, et derrière ce front se produit une explosion de la pensée associative. Nous avons également l'apparition du concept de parure, comme en témoigne l'Homme de Menton, en réalité une dame qui a été enterrée avec une coiffe funéraire. Ces hommes modernes inventent l'art pariétal, l'art mobilier et la pensée mythique. Effectivement, nous retrouvons dans les grottes des scènes de chasse, des femmes à la grosse poitrine et au gros ventre symboles de fécondité.

Une étape très importante se situe au huitième millénaire avant notre ère : pour la première fois l'Homme rompt l'équilibre avec la nature et ne va plus seulement vivre de chasse, de pêche et de cueillette, mais va inventer l'agriculture et l'élevage. On sait que cela se passe dans différents endroits du monde : en Anatolie, en Chine, en Amérique Centrale, etc. L'Homme va donc inventer – quasiment au même moment et dans différents endroits du monde sans aucune possibilité de se copier entre eux – un nouveau moyen de subvenir à ses besoins. Dès lors intervient un changement rapide des modes de vie, avec une sédentarisation et un regroupement en villages. On y développe des habitats et l'on commence à séparer les différents métiers : berger, ingénieur, potier, soldat, prêtre, etc. Vers 3 300 avant Jésus-Christ, l'écriture fait son apparition avec les cunéiformes de Sumer, et à la même époque des idéogrammes retrouvés sur une colline sacrée près de Nice.

L'évolution morphologique a donc été extrêmement lente bien qu'évidente, mais progressive : un crâne de plus en plus rond, haut et court, à la différence de l'évolution culturelle qui devient exponentielle, jusqu'à un véritable emballement dans les temps modernes. Nous sommes bien en face d'une évolution vers de plus en plus de conscience, de liberté et de responsabilité.

## L'Homme est-il l'aboutissement de l'évolution ?

**Jean-Claude AMEISEN**

**Professeur de médecine à l'Université Paris 7 et à l'hôpital Bichat, immunologiste et chercheur en biologie, président du comité d'éthique de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale), membre du Comité consultatif national d'éthique**

Je vais tenter de formuler le mieux possible cette question lors de mon intervention. Tout d'abord, je voudrais signaler que cela fait seulement 150 ans que notre rapport au temps s'est profondément modifié grâce à l'apport de Darwin. Nous avons pris conscience que le temps est long et que chaque jour est légèrement différent du précédent. L'intégralité de la biologie moderne s'inscrit par ailleurs dans le cadre jadis formulé par Darwin, qui nous apprend que c'est notre parenté avec l'ensemble des êtres vivants qui nous entourent qui explique les différences qui avaient frappé l'Homme depuis l'origine. J'aimerais également rappeler qu'il faudra 80 ans à partir de la parution de *L'Origine des espèces* pour que l'ensemble des sciences prenne en compte cette avancée majeure, en élaborant par exemple la théorie du Big Bang, dénommée ainsi par ses détracteurs contemporains. C'est une des premières fois qu'une grande révolution scientifique provient des sciences du vivant pour se répandre aux autres sciences et non l'inverse. L'idée de Darwin est tout à fait nouvelle : jusqu'alors, on pense que le présent n'est qu'une variation du passé, à partir de quelque chose qui n'avait pas bougé en dehors de rares moments anciens, alors que Darwin soutient que le présent est différent du passé, mais surtout que l'étude du présent révèle des forces qui, sur un temps suffisamment long, peuvent entraîner des changements qui paraissent inimaginables.

Darwin a formulé une très belle phrase : « *Cet univers immense et merveilleux, incluant l'Homme avec sa capacité à plonger son regard loin dans le passé et loin dans l'avenir, est le fruit du hasard aveugle et de la nécessité* ». Petite nuance intéressante, Darwin lui-même considère que le mot « hasard » n'est pas approprié. Il faut, selon lui, plutôt parler de « croisement de chaînes de causalité indépendantes » : « *Ce que j'appelle le hasard par commodité n'est pas un bon nom, ce sont en fait des variations qui n'ont rien à voir dans ce qui les provoque, avec les conséquences qu'elles vont entraîner, qui est l'émergence de propriétés nouvelles* » explique Darwin. On pourrait plutôt parler de « contingence », c'est-à-dire quelque chose qui dépend seulement de l'histoire qui l'a précédée mais dépourvue de cause particulière.

Aujourd'hui, on représente le lien de parenté qui nous unit au reste du monde vivant non plus par un arbre mais plutôt par un buisson sphérique dont les branches inférieures s'entremêlent, la quasi-totalité ayant disparu, et dont seules les branches supérieures émergent pour donner notre présent. L'aboutissement de l'évolution est alors l'ensemble des êtres vivants qui sont nos contemporains, dont aucun n'est notre ancêtre, quelle que soit sa proximité avec nos ancêtres, mais dont les ancêtres ont évolué depuis souvent beaucoup plus longtemps que nous. Ainsi, les bactéries qui nous entourent ne sont pas nos ancêtres mais des descendants depuis quatre milliards d'années d'autres bactéries aujourd'hui disparues.

En conséquence, nous sommes, ainsi que l'ensemble des êtres vivants qui nous entourent, l'aboutissement de l'évolution. Le simple fait de poser la question initiale de ce colloque montre que, sur la sphère de l'évolution, on considère qu'il se trouve un point particulier dont quelqu'un se serait un jour préoccupé et pourrait dire : « Oui, cela aboutit ». Lorsqu'on pense à la sphère et aux forces qui sont à l'œuvre et dans lesquelles l'histoire et la contingence jouent un rôle important, l'idée d'aboutissement devient beaucoup plus complexe. Tout le reste est-il simplement là pour

nous accompagner ou bien sommes-nous juste une partie de ce qui nous accompagne ? La façon dont nous représentons la problématique, le type de métaphore que nous utilisons pour formaliser nos idées influence fortement le type de réponse que l'on peut être tenté d'apporter.

De façon intéressante, Darwin a élaboré sa thèse à tout juste 29 ans, mais va se taire pendant vingt ans et se consacrer à l'expérience. Nous savons par ses notes personnelles qu'il a conscience des gigantesques implications de sa thèse sur le plan non seulement scientifique, mais également philosophique et spirituel : Darwin ira jusqu'à dire que « c'est comme confesser un meurtre » ! Ce qui poussera Darwin à publier son livre est la correspondance avec un autre scientifique qui, avec un parcours similaire à Darwin, a élaboré une théorie similaire. C'est la place même de l'Homme dans le monde qui est remise en cause. Pourtant, *L'Origine des espèces* ne comprend qu'une petite phrase qui fait directement référence à l'Homme. Tout le monde comprend que derrière cette thèse globale sur l'évolution des espèces, c'est l'Homme à qui Darwin fait référence. Pourtant, ce n'est que douze ans plus tard, en publiant *La Généalogie de l'Homme*, que Darwin propose d'envisager l'évolution comme une forme de continuité, bien que marquée également par des discontinuités. C'est une suite de glissements successifs, de petites évolutions qui ont pu donner naissance à l'Homme tel que nous le connaissons.

Cependant, le codécouvreur de cette théorie de l'évolution, Alfred Russel Wallace, suit un chemin radicalement différent : s'il défend sa théorie de l'évolution, il affirme au bout de dix ans que si elle explique l'émergence de toutes les espèces vivantes, l'évolution ne peut expliquer à elle seule l'émergence d'un être aussi exceptionnel que l'être humain et qu'il a fallu dans ce cas la main d'un être supérieur pour guider ce qui, jusque-là, s'était fait de manière aveugle. Cette position d'un grand scientifique dès l'origine a tendance à être oubliée dans le débat actuel plutôt caricatural qui voudrait opposer à tout prix science et créationnisme.

Darwin nous apprend qu'il n'y avait pas de direction générale à l'évolution. Un ensemble de forces a eu pour conséquences l'émergence d'une direction qui ne préexistait nullement. Il existe une grande confusion quant à ce postulat. Darwin dit simplement qu'on peut comprendre et expliquer une grande partie de la réalité sans faire appel à un projet, une intentionnalité, une finalité ; on peut découvrir beaucoup plus de choses en en faisant l'économie. La confusion consiste à penser que parce que la science peut expliquer l'apparition de l'homme sans faire appel à la religion, elle prouve nécessairement qu'il n'existe aucun projet dans l'univers. Il est simplement hors du champ opérationnel de la science de se prononcer sur l'existence ou non d'une religion. Cependant, Darwin ressentira la position de Wallace comme une trahison, une attaque personnelle, et mettra beaucoup d'énergie à démontrer point par point que ce qu'on considère comme le propre de l'homme trouve toujours un reflet chez l'animal. Ainsi, il n'y aurait que des différences de degré et non de nature, distinction fondamentale pour Darwin : on peut en effet sauter les degrés par un phénomène de glissement permis par l'évolution. Il prendra l'exemple de l'empathie, qui trouve son reflet chez l'animal dans l'inclination à choisir un partenaire sur la base du chant ou du plumage dans le cas d'un oiseau, par exemple.

Au passage, Darwin insiste sur le rôle moteur de l'empathie et de la coopération dans le développement de l'être humain, là où nombreux sont ceux qui voient en Darwin un froid défenseur de la sélection naturelle. Il considère cette capacité d'empathie et de sympathie, cette « règle d'or », comme l'aboutissement de l'évolution. Bien que Darwin s'inscrive dans le mouvement plus large de décentralisation de l'Homme dans l'univers jadis abordée avec Copernic, il considère rétrospectivement l'évolution de l'Homme comme un fait extraordinaire, qui lui donne cette capacité d'empathie et de mouvement vers l'autre, qui sont des notions chères à Darwin. De

façon remarquable, Darwin se battra contre le racisme et les injustices de son temps, comme les sévices infligés aux aborigènes de Tasmanie et d'autres ravages du colonialisme. Cependant, une mauvaise lecture de Darwin servira de légitimation *a posteriori* à des actes d'eugénisme, de sexisme et de racisme dans les décennies qui suivront.

L'important n'est pas la signification de notre émergence, mais quelle signification nous donnons aux éléments nouveaux sur le récit de notre origine. Concluons donc par ce questionnement : faisons-nous de l'héritage de Darwin une source de prescription ? Sommes-nous aujourd'hui au service de quelque chose qui nous a fait apparaître ? Ou bien sommes-nous au service de ce qui nous entoure dans le présent, dans un émerveillement quant à la façon dont nous sommes apparus, avec la tâche d'inventer notre avenir ?

## **Débat avec la salle**

### **Jean-Claude GUIBAL**

Ma question s'adresse plutôt à Jean-Claude Ameisen. Le prochain colloque sera consacré à la bioéthique. Peut-on articuler les problèmes de bioéthique et de génie génétique sur la théorie de l'évolution ? L'intervention de l'Homme prométhéen est-elle finalement une nouvelle phase de son évolution ?

### **Jean-Claude AMEISEN**

C'est évident sous d'autres formes. Il est évident que la culture qui émerge de la nature influe en retour sur la nature. Les questions actuelles sur l'environnement en sont un exemple : l'Homme modifie profondément la nature. Nous avons une responsabilité : nous n'aimerions pas que certaines des transformations que nous jugeons néfastes soient dues à notre activité. Des variations climatiques très importantes sont naturellement observées sans qu'il soit besoin d'intervention extérieure. Si nous poussons la question à l'extrême, nous arrivons à celle de la modification de notre propre nature, et nous touchons ici aux limites de ce qui est possible et de ce qui est souhaitable. C'est pourquoi nous avons autorisé la thérapie génique pour soigner des maladies, mais pas lorsque celle-ci est héritable. Finalement, la nature n'est pas l'unique référence, mais nous posons nos propres limites au niveau de l'hérédité, ou comment améliorer le présent sans engager le futur. Il ne s'agit pas de l'écologie qui voudrait faire de la nature en elle-même une référence absolue ; c'est une réflexion sur ce que nous considérons souhaitable pour le présent sans trop engager l'avenir.

### **Marie-Christine MAUREL**

Je suis tout à fait d'accord avec la réponse de Jean-Claude Ameisen. Nous ne pouvons pas engager par des modifications génétiques ou physiologiques l'avenir de la nature, non pas au nom d'un sacro-saint respect de la nature dont nous faisons tous partie, mais par respect de notre propre nature. Je pense que tout est permis pour l'allègement de la souffrance humaine, mais que rien n'est permis dans la transformation génétique.

### **Michel VERVOORT**

Je m'inscris tout à fait dans cette réflexion, d'autant plus que nous sommes à un stade de développement biologique et médical jamais atteint auparavant. Lorsque j'étais étudiant, la plupart des outils du génie génétique actuel n'existaient même pas. Les outils à notre disposition ont ainsi profondément avancé, ce qui pose la question de leur utilisation, qui peut être au service de la médecine mais qui, dans certains cas, représente un danger. Où plaçons-nous les barrières ?

### **Jean-Claude GUIBAL**

La position de nos précédents intervenants est donc d'autoriser les manipulations génétiques tant qu'elles n'engagent pas le futur. Sans vouloir ouvrir le débat sur le clonage, doit-on autoriser un

clonage thérapeutique qui soulage la souffrance sachant que ce dernier n'engagerait pas le futur car *a priori* stérile ?

### **Michel VERVOORT**

Personnellement, je suis tout à fait favorable au clonage thérapeutique, car cet outil permettrait éventuellement de soigner des maladies très graves comme les maladies neuro-dégénératives. Nous nous devons donc de l'utiliser, bien que ce clonage pose de graves questions bioéthiques. Quant au clonage reproductif, je le considère comme une idiotie, dans la mesure où l'être humain ne se définit pas que par son ADN mais également par son éducation, sa culture, etc. Vouloir créer un être totalement identique n'a donc pas de sens. C'est impossible.

### **Henry de LUMLEY**

Je vais reprendre la belle image utilisée par Jean-Claude Ameisen, cette sphère qui comporte beaucoup d'espèces disparues, mais aussi toutes les espèces actuelles, qui sont toutes l'aboutissement de l'évolution. Mais sur cette sphère un point clignote : c'est celui où l'espèce a reconstitué la sphère. Je pense que l'Homme a une place tout à fait originale dans l'histoire de l'évolution.

### **De la salle**

Ma question s'adresse à Marie-Christine Maurel. Sachant que notre alimentation influe sur nos cellules, pensez-vous qu'une alimentation performante influencera positivement l'évolution de notre organisme ? Nous sommes faits de chair : si nous mangions notre propre poids en viande, pourrions-nous atteindre l'immortalité ?

### **Marie-Christine MAUREL**

La réponse est évidente pour la qualité de notre alimentation, qui a bien évidemment des conséquences positives. En revanche, je crains que manger notre poids en viande nous fasse mourir plus rapidement de maladies cardio-vasculaires plutôt que d'atteindre l'immortalité ! L'alimentation doit présenter un certain équilibre, et un médecin sera plus à même de vous répondre sur ce sujet.

### **Jean-Claude AMEISEN**

Chez de nombreuses espèces comme la souris, la réduction de l'apport calorique tout en gardant les éléments essentiels prolonge l'espérance de vie d'environ 30 %, ce qui reviendrait à vivre jusqu'à 160 ans pour un homme. L'environnement joue un rôle aussi important que les gènes en matière de longévité.

## **De la salle**

Jusqu'à présent, l'Homme maîtrisait ses découvertes. Aujourd'hui, vos domaines scientifiques paraissent en compétition. Des barrières peuvent-elles être mises aux dérivées en matière de recherche, qui pourraient à terme entraîner l'autodestruction de l'humanité ?

## **Henry de LUMLEY**

Nos recherches sont au contraire de plus en plus collectives : elles sont désormais de plus en plus souvent réalisées entre laboratoires, entre pays, etc. Dans la biologie et la paléontologie notamment, les chercheurs travaillent ainsi en équipe. Il y a plus d'émulation positive que de compétition.

## **Jean-Claude GUIBAL**

Vous regrettez, si j'ai bien compris que, de nos jours, il n'y ait plus de théories complètes élaborées par un scientifique comme au temps de Darwin, mais plutôt des découvertes faites en laboratoire.

## **Jean-Claude AMEISEN**

C'est la question des garde-fous qui est posée mais, paradoxalement, toute l'éthique biomédicale moderne trouve sa source dans les dérives du passé, comme sous le régime nazi, de même que la Croix-Rouge fondée en réaction à l'horreur de la bataille de Solferino et Médecins Sans Frontières lors du génocide au Biafra. De même, la stérilisation forcée de nombreuses personnes nous amène à nous demander comment nous pouvons éviter ce type de dérives de la part de la médecine. Aujourd'hui, de nombreux progrès ont été accomplis avec un exemple récent, les Etats généraux de la bioéthique. Darwin était une exception dans son époque, où ses collègues étaient généralement racistes et sexistes.

Je terminerai par un exemple du chemin parcouru : lorsqu'on a découvert le vaccin contre la variole, le virus a été immédiatement inoculé à un garçon de ferme servant de cobaye pour démontrer l'efficacité du vaccin... Ce qui paraissait tout à fait normal à l'époque !

## **Marie-Christine MAUREL**

Les découvertes scientifiques ne sont pas toujours le fait d'une volonté. Je ressens une contradiction : je suis contre le clonage reproductif. Cependant, je souhaite qu'on laisse les chercheurs exercer leur activité sans limite, aller le plus loin possible. Il ne doit pas y avoir de travaux de recherche guidés par un Etat, une loi, etc. Finalement le chercheur est un créateur qui fournit un énorme travail, qui peut avoir des conséquences qui ne sont pas connues à l'avance, et force est de constater que de nombreuses grandes découvertes furent fortuites, comme la pénicilline découverte par hasard par Fleming. Nous avons besoin d'une liberté de recherche immense, tout en demeurant en lien étroit avec le reste de la société : il faut réfléchir à chaque étape de chaque découverte.

### **De la salle**

Dans l'évolution des espèces, où se situe l'Ardipithèque, dont la découverte a été montrée récemment à la télévision ?

### **Henry de LUMLEY**

L'Ardipithèque se situe entre le Sahelanthropus tchadensis et l'Australopithèque. Il a été trouvé en Ethiopie. Nous avons le squelette complet et nous pouvons dire qu'il s'agissait d'un petit bonhomme de 80 centimètres de haut mais qui marchait debout.

### **De la salle (la même personne)**

On ne recherche pas des singes mais plutôt un ancêtre commun. Avons-nous une chance, aussi minime soit-elle, de découvrir dans ces tonnes de terre un squelette dont nous pourrions affirmer que c'est notre ancêtre commun ?

### **Henry de LUMLEY**

Lors de la découverte de l'Ardipithèque, nous nous sommes demandé si nous étions en face d'un primate avancé ou bien d'un ancêtre de l'Homme. En effet, certaines caractéristiques le rapprochent de l'Homme, c'est sans doute un hominidé, un ancêtre commun entre l'Homme et les grands singes.

### **De la salle**

Pouvons-nous penser que l'Homme est la fin de l'évolution ou pourrions-nous plus tard avoir devant nous un nouveau type de crâne par exemple ?

### **Henry de LUMLEY**

Toute espèce naît, évolue, se diversifie et meurt. Il est raisonnable de penser que l'évolution humaine n'échappera pas à ce mécanisme. Notre crâne devient de plus en plus rond, et peut-être nos descendants dans 200 000 ans auront-ils une capacité crânienne supérieure et un crâne plus rond. Ces évolutions morphologiques se sont faites très lentement, sur des dizaines de milliers d'années, alors que l'évolution culturelle s'est formidablement accélérée. Mais aujourd'hui, l'Homme est devenu un apprenti sorcier, capable de maîtriser son évolution. Pourtant, il fera toujours partie de son environnement et ne pourra jamais se couper de ses racines. L'Homme doit savoir respecter son environnement et son équilibre avec la nature.

### **De la salle**

La science n'a pu progresser qu'en mettant de côté une partie de la réalité. En effet, lorsque l'Homme est malheureux comme les pierres, qu'il soit de la Grèce antique ou du 21<sup>ème</sup> siècle, nous

n'avons pas de meilleur angle aujourd'hui, pas de solution différente d'hier. Pouvez-vous réagir à cette affirmation ?

### **Jean-Claude AMEISEN**

La science ne fait pas le pari de résoudre tous les « pourquoi ? ». Elle va plutôt les remplacer par des « comment ? ». Certes, la science ne répond pas aux problèmes tels que le malheur.

Je suis frappé de voir que si nos préoccupations sont restées les mêmes, nos manifestations d'empathie pour nos semblables ont beaucoup évolué. La démocratie athénienne proclamait l'égalité en droits mais excluait bien entendu les femmes, les étrangers et les esclaves, tout comme les révolutionnaires français ou les américains. Aristote considérait qu'un esclave l'était par nature, la question d'éventuels droits ne se posait même pas puisque l'esclavage traduisait l'ordre naturel des choses ! Enfin, cela ne fait que cinquante ans que les femmes sont considérées comme suffisamment égales à l'homme pour avoir le droit de vote. L'égalité est donc une notion moderne.

### **De la salle**

Professeur Ameisen, pouvez-vous nous rappeler les fondements de vos recherches sur le suicide cellulaire ? Puisqu'il s'agit d'auto-destructivité, n'y aurait-il pas une tendance primaire qui commence à poindre dans nos propos, et à laquelle l'Homme pourrait être confronté et devrait combattre ?

### **Jean-Claude AMEISEN**

Il existe des rapports étroits entre les mécanismes d'autodestruction cellulaire et l'évolution du vivant : nous nous demandons comment ces mécanismes ont pu apparaître. Ou encore – pour utiliser une image métaphorique – les mécanismes de suicide cellulaire émergent-ils lorsqu'on ne peut pas faire autrement ? Mais que dire des mêmes mécanismes à d'autres niveaux d'organisation du vivant, comme dans l'organisation en société ?

Nous ne pouvons pas en l'état des choses lier le suicide cellulaire à ces autres niveaux. Nous pouvons néanmoins en tirer certaines leçons, telles que l'utilité de la destruction partielle dans le but de mieux reconstruire la nouveauté. Tragiquement, certaines des plus spectaculaires réalisations de l'Homme sont nées dans un contexte de guerre, de famine, etc. La question est alors de déterminer ce que nous sommes prêts à sacrifier au nom de la déconstruction et ce que nous voulons conserver à tout prix – la vie humaine par exemple – même si cela ralentit l'évolution de nos sociétés.

### **De la salle**

Ma question s'adresse au Professeur Ameisen. J'ai cru comprendre que la science revenait de plus en plus vers les thèses de Darwin. Mais alors que notre recherche se focalise sur le clonage, l'amélioration du génome pour plus de résistance, etc., ne sommes-nous pas en train de faire fausse route ? En effet, Darwin concluait que l'aboutissement de l'évolution est l'Homme tel qu'il est, et le moteur de l'évolution était sa formidable capacité d'empathie. Ne prenons-nous pas le chemin

inverse ? Par ailleurs, si Darwin insistait tant sur des qualités dont la religion est le principal vecteur, cela ne revenait-il pas à défendre la religion comme le faisait Wallace ?

### **Jean-Claude AMEISEN**

Voilà une très belle question. Dans la science, le processus est plus important que ce à quoi il aboutit. Dès l'école, l'enseignement de la science tend à la présenter davantage comme une somme de connaissances que comme des processus de recherche d'un résultat inconnu *a priori*. Si nous savions ce que nous allons trouver, cela irait à l'encontre du principe même de la science. Devrions-nous pour autant freiner la recherche par peur de ce que nous allons trouver ? Il serait inquiétant que l'ignorance soit le garant de l'empathie. Je pense que nous pouvons conjuguer l'empathie, la démarche éthique et la connaissance. Il convient de ne pas confondre les deux : le public ne distingue pas toujours entre les connaissances acquises grâce à la recherche et leurs applications potentielles.

Darwin se définissait comme un agnostique et plaçait Dieu à l'origine de toute chose dont nous ne pouvons rien savoir. Il va progressivement perdre la foi en un dieu bienveillant. Rappelons que les religions, au-delà de leurs aspects positifs, ont parfois défini qui avait une âme et qui n'en avait pas. Mais il existe une démarche laïque concernant les droits de l'Homme qui, à mon sens, est complémentaire : elle pose l'égalité des hommes en préalable, quoi que la science puisse découvrir par ailleurs.

### **De la salle**

Je suis inquiet des applications qui sont parfois faites de la connaissance, comme la pollution, les organismes génétiquement modifiés, etc. Que peuvent les hommes politiques face à ces fléaux lorsque des sommes colossales sont en jeu ? Je pense par exemple aux dégazages en mer Méditerranée ou encore aux infrastructures classées Seveso.

### **Jean-Claude GUIBAL**

Aujourd'hui, nous avons le choix entre laisser la société avancer avec toutes les forces qui la traversent, ou tenter au contraire de la réguler, de poser des garde-fous. C'est l'opposition entre le volontarisme politique et le développement anarchique. Je considère que la régulation est précisément le rôle du politique dans une société qui va vite. Cependant, nous ne devons pas nous limiter à un trop grand volontarisme régulateur qui tuerait le progrès.

### **De la salle**

Nous sommes donc issus des créatures vues en début d'exposé, puis nous nous sommes différenciés pour devenir ce que nous sommes à présent. Cependant, je trouve que l'Homme, malgré sa tendance à l'empathie, a un très fort penchant égoïste. Si j'ai bien suivi votre exposé, il pense également à transmettre ses gènes en choisissant le meilleur partenaire. A quel moment pouvons-nous penser que la conscience est apparue chez l'être humain ?

**Henry de LUMLEY**

L'Homme s'est construit progressivement. Nous sommes incapables de dire à quel moment se situe la conscience. Celle-ci a émergé progressivement et accompagne l'évolution culturelle et morphologique de l'Homme.

**Jean-Claude AMEISEN**

Pour Darwin, l'origine de la conscience tout comme l'origine de la vie sont des questions qui ne seront peut-être jamais résolues. La conscience est quelque chose que nous prêtons aux autres mais que seule la personne peut ressentir. D'ailleurs, la mort cérébrale illustre l'incapacité de conscience. Finalement, nous ne pouvons que percevoir des signes indirects de la conscience. Darwin fait le pari que les animaux possèdent une conscience car il en perçoit des signes, alors que ses contemporains n'y croient guère. Le problème était similaire lorsque les Européens de la Renaissance se demandaient si les Indiens d'Amérique avaient une âme ou s'ils feignaient d'en avoir une.

**Michel VERVOORT**

La question est donc de savoir ce qui distingue l'Homme du règne animal ? Certains avancent l'altruisme. Pourtant, on retrouve des comportements altruistes chez certains animaux. Lorsqu'un oiseau crie pour avertir ses semblables de la menace d'un chat, il s'expose encore plus au danger ! De même, la socialisation n'est pas une spécificité de l'Homme.

**Marie-Christine MAUREL**

On dit que la conscience apparaît chez l'enfant au stade du miroir. Or, là encore, les singes sont capables de se reconnaître dans un miroir.

**Henry de LUMLEY**

Parmi les démarcations, il y a l'acquisition du bien et du mal. Existe-t-elle chez les animaux ?

**Jean-Claude AMEISEN**

Le primatologue Frans de Waal reprend des idées de Darwin aujourd'hui oubliées en affirmant que la question de notre place dans la nature est indissociable de la question de notre place dans la culture. Darwin suggérait l'existence de comportements différents de génération en génération chez les singes, d'utilisations différentes d'outils, etc. Ses contemporains et successeurs prirent cela pour de la naïveté. Les premiers à avoir pris cette idée au sérieux sont des chercheurs japonais : des études montrent que les théories de la réincarnation et l'absence de frontière absolue entre l'homme et l'animal en Asie ont favorisé cette idée qu'on puisse faire des expériences qui montrent que des choses sont proches. A l'inverse, en Occident, l'enjeu est totalement différent : si on répondait que les animaux étaient bien proches de l'Homme, cela changerait beaucoup de choses.

Mais nous pourrions multiplier les exemples de rapprochements possibles entre l'Homme et l'animal : les pies voleuses se reconnaissent dans un miroir, les geais peuvent prêter une intention à autrui, etc. Une façon différente d'utiliser des caractéristiques communes crée à la fois une proximité et en même temps une très grande distance. Il ne faut pas tout écraser dans une similitude ou tout dissocier dans un cloisonnement total. Nous sommes plus que la somme des éléments qui nous ont donné naissance. Il y a dans la diversité du vivant quelque chose qui s'explique par l'invention de la nouveauté et son maintien, même quand cela ne s'est pas traduit par plus de descendance. Mais il est vrai que quelque chose qui empêche toute descendance ne se propage pas très longtemps. Le phénomène d'émergence dit que le tout est plus que la somme de ses parties, plus que l'histoire qui lui a donné naissance, car il y a aussi la somme des relations qui se sont établies et qui ont transformé cette collectivité.

### **De la salle**

Je voudrais demander à Marie-Christine Maurel de nous éclaircir un peu plus sur la duplication.

### **Marie-Christine MAUREL**

La duplication est un processus qui intervient au cours de la transmission du matériel héréditaire comme l'ADN et les chromosomes d'une génération à la suivante. Tout le monde connaît la forme en échelle d'une molécule d'ADN. Lors de la duplication, cette échelle se sépare et en face de chacun de ses barreaux va être reconstitué un barreau identique, à quelques erreurs près, donnant naissance à une nouvelle molécule quasiment identique. Les erreurs interviennent notamment à cause de l'extrême petitesse d'une cellule, qui doit contenir des molécules d'ADN volumineuses. Cette molécule quasi-identique est transmise à la cellule fille avec ses erreurs. Parfois, ces erreurs peuvent être fatales ; parfois, elles peuvent au contraire être bénéfiques. Par ailleurs, l'hérédité ne se transmet pas uniquement par le message génétique ; d'autres contributions ont été mises en évidence comme les mitochondries, des structures présentes dans la cellule œuf et qui contiennent une information exclusivement maternelle qui entre en jeu dans la respiration de la cellule, par exemple.

### **Jean-Claude AMEISEN**

Le vivant se propage car il fabrique du nouveau qui lui ressemble et non pas parce qu'il dure. Si vous disposez de l'ADN d'un être vivant mais pas de sa cellule, vous ne pouvez pas le reconstituer, ce qui montre bien la complexité de la cellule. Nous avons eu une tendance à surestimer le rôle des gènes dans la reproduction en ignorant le rôle de la cellule.

Nous disons à juste titre que lors de la fabrication d'une cellule nouvelle, des erreurs apparaissent parfois. Cela veut-il dire que la façon « correcte » de procéder serait de ne pas en faire ? Deux paradoxes apparaissent. La sexualité consiste à faire systématiquement une différence. Nous appelons « erreur » ce qui est la raison même de notre présence et celle de tout ce qui nous entoure. La façon dont la reproduction s'est stabilisée au cours du temps est celle qui n'est ni trop identique, ni trop différente. Décrire est en quelque sorte trahir : le fait de traduire en langage compréhensible et connu une réalité scientifique excessivement complexe revient à trahir en partie cette réalité.

**Marie-Christine MAUREL**

Ce terme d'erreur est extrêmement justifié dans l'utilisation qui en est faite pour la duplication. Normalement, la présence d'un A entraîne systématiquement un T. Or, parfois, il y a effectivement une erreur sur le plan purement physico-chimique.

**Jean-Claude AMEISEN**

Le mot « variation », qui a le même sens physico-chimique, ne traduit pas le même concept que le terme « erreur ». Si le mot « erreur » renvoie plus à une finalité, une direction donnée, « variation » évoque davantage le champ des possibles.

**De la salle**

Je pense que l'Homme n'est pas l'aboutissement mais seulement un moment de l'évolution, mais il a un statut particulier. Nous sommes des êtres humains car nous avons conscience de notre différence ; nous avons la notion du temps, nous sommes curieux de nos origines, etc. Etes-vous d'accord pour dire que ce qui différencie l'Homme est sa personnalité consciente d'elle-même ?

**Henry de LUMLEY**

Il est vrai que l'homme est un élément différent des autres car il se pose le problème de sa signification. C'est une caractéristique de l'Homme.

**Jean-Claude AMEISEN**

Evidemment, nous sommes et nous devrions être émerveillés par ce que nous sommes, mais nous ne devrions pas nous croire merveilleux car nous sommes « plus » que d'autres. Nous pouvons nous émerveiller sans établir une hiérarchie car nous ignorons comment nos cousins ressentent la vie.

**De la salle (la même personne)**

Pardonnez-moi, je me suis mal exprimée. Je ne m'émerveille pas devant l'Homme mais devant le monde. Je pense que ce qui nous différencie est notre capacité à avoir conscience de cette beauté du monde, alors que les animaux n'en ont pas conscience.

**De la salle**

Nous avons évoqué le créationnisme. Aujourd'hui, existe-t-il des théories émergentes qui évoquent la place de l'Homme dans le monde ?

### **Jean-Claude AMEISEN**

Il n'existe pas à ma connaissance de théorie qui ne soit une variation de la théorie darwinienne de l'évolution du vivant. Mais croire en la physique au XVIII<sup>ème</sup> revenait à croire en Newton, jusqu'à ce qu'Einstein et d'autres découvrent les dimensions et révolutionnent la physique... Il n'y a pas aujourd'hui de théories alternatives à Darwin, et ce ne sont sûrement pas des théories non scientifiques qui se poseront en alternative crédible. Toutefois, si l'on croit aux progrès de la science, on peut imaginer qu'un jour une nouvelle théorie viendra élargir la compréhension de l'évolution sans invalider les théories de Darwin. La théorie darwinienne n'a pas clos la recherche sur l'évolution, mais les théories non scientifiques actuelles ne tiennent pas la route.

### **Henry de LUMLEY**

Je pense que la théorie est nécessaire, mais que le chercheur ne doit pas s'y limiter. Ce sont les faits qui comptent pour reconstituer le film du passé.

### **Jean-Claude GUIBAL**

Je tiens à remercier infiniment tous nos intervenants ainsi que le public, qui a fait l'effort d'assister à l'intégralité de cette rencontre. Je vous donne rendez-vous au prochain colloque.

# La bioéthique : enjeux et perspectives

*Science et Conscience*

*10 octobre 2009*

<b>Principaux thèmes de réflexion du Conseil d'Etat sur la révision des lois bioéthiques de l'année 2009</b>	<b>2</b>
Philippe BAS	2
Président du groupe de travail du Conseil d'Etat sur la révision des lois de bioéthique, ancien Ministre de la Santé et des Solidarités	2
<b>Insuffisances et défauts des manières de définir les lois de bioéthique</b>	<b>4</b>
Jacques TESTART	4
Biologiste, Directeur de recherche honoraire à l'INSERM, père scientifique du premier bébé éprouvette français né en 1982	4
<b>Sujets fondamentaux des débats de bioéthique</b>	<b>7</b>
Xavier LACROIX	7
Philosophe et théologien, Professeur de théologie morale à l'Université catholique de Lyon, membre du Comité Consultatif National d'Ethique	7
<b>Travaux des Etats Généraux de la bioéthique</b>	<b>9</b>
Jean LEONETTI	9
Médecin-cardiologue, Président du comité de pilotage des Etats généraux de la bioéthique, Député-Maire d'Antibes	9
<b>Débat avec la salle</b>	<b>11</b>

## **Principaux thèmes de réflexion du Conseil d'Etat sur la révision des lois bioéthiques de l'année 2009**

**Philippe BAS**

**Président du groupe de travail du Conseil d'Etat sur la révision des lois de bioéthique, ancien Ministre de la Santé et des Solidarités**

La bioéthique, ou plutôt l'éthique biomédicale comme je préfère la nommer, constitue assurément un sujet difficile. Elle regroupe en effet toutes les questions éthiques générées par les progrès de la biologie et de la médecine, et surtout par les nouvelles demandes de la société face à ces progrès.

Pourquoi des lois s'avèrent-elles nécessaires dans le domaine de l'éthique biomédicale ? Les biologistes ne sont-ils pas aptes à accepter ou au contraire à refuser, en fonction de leur propre conscience individuelle, les demandes qui leur sont adressées par les citoyens ? La France a estimé au contraire qu'elle ne pouvait faire l'économie d'un cadre législatif. En effet, les questions d'éthique biomédicale n'impliquent pas seulement les individus qui sont directement concernés, mais l'ensemble de la société.

Les médecins et les biologistes disposent aujourd'hui du pouvoir de fabriquer la vie, de la sélectionner, voire d'y mettre un terme lorsqu'elle devient trop douloureuse. Ils ne peuvent prendre seuls ce genre de décisions. Nous avons donc défini des principes juridiques qui concernent des droits humains fondamentaux, tels que, par exemple, l'interdiction de prélever un organe sur un individu sans son consentement libre et éclairé.

Ces principes ont été définis pour perdurer quelles que soient les avancées de la science et les nouvelles demandes de la société. Le Conseil d'Etat a donc recommandé de cesser les réexamens quinquennaux des lois de bioéthique. En effet, ces principes doivent non pas s'adapter aux progrès de la science et aux évolutions des mœurs mais au contraire guider ces évolutions. Le législateur conservera toujours le pouvoir de modifier la loi à tout moment. Il s'avère donc parfaitement inutile de lui imposer une révision quinquennale des principes d'éthique biomédicale.

Cela n'a cependant pas empêché le Conseil d'Etat de répondre à certaines questions d'actualité ou de préciser ses préconisations dans certains cas spécifiques. Notre groupe de travail, qui n'était pas majoritairement composé de juristes, mais plutôt de médecins, de chercheurs, de biologistes et de spécialistes en sciences humaines, a ainsi réalisé une soixantaine d'auditions afin d'apporter le meilleur éclairage possible aux questions qui lui étaient posées.

La première de ces questions était la suivante : faut-il ou non libéraliser la recherche sur l'embryon humain ? Cette question a toujours été abordée, à juste titre, avec une précaution extrême. La loi de 1994 établissait une interdiction absolue de procéder à ces recherches. Dix années plus tard, le législateur a pensé qu'il n'était peut-être pas souhaitable de compromettre ainsi les espoirs de guérison de maladies particulièrement graves. L'interdiction a donc été maintenue, mais des autorisations ont été accordées à titre dérogatoire pour certaines recherches sur l'embryon humain. L'interdiction absolue de fabriquer un embryon humain dans un but scientifique a quant à elle été maintenue. Cela signifie que toute recherche sur l'embryon humain doit nécessairement s'effectuer sur les embryons surnuméraires issus de l'assistance médicale à la procréation. En définitive, notre

groupe de travail devait opter pour la prolongation de ce régime d'autorisations exceptionnelles ou au contraire pour un retour à l'interdiction absolue de 1994. Après beaucoup d'hésitations, nous avons choisi de conserver ce régime tout en maintenant des conditions draconiennes pour l'obtention des autorisations.

Les autres questions auxquelles nous devions répondre s'avéraient moins complexes. Elles concernaient notamment l'assistance médicale à la procréation, destinée à pallier la stérilité d'un couple composé d'un homme et d'une femme. La loi de 2004 stipulait que les couples pouvant bénéficier de cette assistance devaient être stables, c'est-à-dire mariés ou en concubinage depuis au moins deux années, ainsi qu'en âge de procréer. Or, de nombreuses demandes ont été récemment formulées par des femmes homosexuelles, ou encore par des veuves dont le sperme du mari a été conservé. Sans contester la réalité des désirs motivant ces demandes, le Conseil a néanmoins recommandé au Parlement de les rejeter. En effet, il a jugé qu'il n'était pas souhaitable d'offrir le concours de la loi et du système de santé publique à la création d'enfants sans père.

Le Conseil d'Etat devait également traiter le sujet de la gestation pour autrui. Certains avancent que la loi française en la matière s'avère non seulement inhumaine, car elle interdit à des femmes en couple mais incapables de porter un enfant de recourir à l'assistance médicale à la procréation, mais aussi hypocrite car d'autres pays, comme l'Inde ou l'Angleterre, peuvent fournir cette prestation. Nous avons cependant estimé qu'une libéralisation n'était pas souhaitable. On ne peut en effet penser au couple désirant avoir un enfant sans songer à la femme qui devra porter cet enfant ainsi qu'à son mari et à ses éventuels enfants. De plus, nous avons constaté que les mères porteuses sont économiquement faibles. Or, les relations d'argent qui ne manquent pas de s'établir dans les pays où cette pratique est autorisée nous semblent particulièrement malsaines. Nous ne voulons pas qu'un marché de l'enfant et de la mère porteuse s'établisse en France comme il est en train de s'établir en Inde, en Californie ou en Angleterre.

Le Conseil d'Etat a par ailleurs traité le sujet du diagnostic prénatal. Aujourd'hui, une multitude de laboratoires proposent sur Internet non seulement des prestations dans ce domaine, mais aussi d'autres services qui me semblent pour le moins choquants. Cela peut conduire à un diagnostic erroné de maladie. Le Conseil a donc recommandé d'assurer un cadre législatif aux citoyens afin qu'ils ne se trouvent pas démunis face à ces offres de prestations, dont le caractère scientifique et la fiabilité ne sont pas toujours garantis. Faute de quoi une femme pourrait, par exemple, décider d'avorter sur la base d'un diagnostic mal établi.

L'euthanasie constitue le dernier sujet que je souhaite évoquer. Les sondages révèlent qu'une majorité de la population française s'y déclare favorable. Il est en effet naturel de vouloir abréger les souffrances d'un être cher. Cependant, le Conseil a jugé qu'il restait préférable de traiter ces souffrances plutôt que les faire disparaître. On constate par exemple qu'en Angleterre, où les soins palliatifs sont particulièrement performants, les demandes d'euthanasie n'existent quasiment pas. Le Conseil a donc recommandé d'explorer le plus loin possible la piste des soins palliatifs afin de s'assurer que les demandes d'euthanasie formulées en France ne sont pas liées au développement insuffisant de ces soins. Il arrive que des médecins, décidant à titre exceptionnel, en accord avec la famille et en parfaite connaissance de causes, de mettre un terme à une vie humaine, ne soient pas poursuivis par la Justice alors même qu'ils transgressent formellement la loi. Les dérives qui pourraient résulter d'une autorisation de l'euthanasie nous ont semblé beaucoup plus inquiétantes. En outre, la loi Leonetti affirme très clairement que l'acharnement thérapeutique n'est pas souhaitable et que l'interruption d'un traitement peut être envisagée dans un cadre légal.

## **Insuffisances et défauts des manières de définir les lois de bioéthique**

**Jacques TESTART**

**Biologiste, Directeur de recherche honoraire à l'INSERM, père scientifique du premier bébé éprouvette français né en 1982**  
**<http://jacques.testart.free.fr>**

Je tiens tout d'abord à préciser que mon point de vue reste relativement marginal, voire isolé de celui que partage la majorité de mes confrères. Je vous prie donc de considérer mon intervention comme la simple expression de l'opinion d'un ancien technicien de la procréation assistée.

Je constate que le clonage ne fait plus partie, semble-t-il, des questions suscitant l'intérêt du public. Je vous rappelle que cette pratique consiste à fabriquer un embryon au génome totalement identique à celui d'un patient dans le but d'en prélever des cellules afin de soigner le malade. Le clonage thérapeutique faisait encore partie, il y a quelques années, des discussions de bioéthique mais a été éclipsé par les cellules souches embryonnaires. En effet, les scientifiques pensent désormais que les cellules souches présentent une meilleure efficacité thérapeutique. J'en viens donc à me demander si nous parlerons encore des cellules souches dans quelques années, ou si elles seront au contraire remplacées, comme le clonage, par une nouvelle technique.

Il n'est pas certain, par conséquent, que les questions occupant actuellement l'essentiel des débats de bioéthique soient celles qui requièrent notre plus grande attention. Par ailleurs, je ne suis pas totalement convaincu que ces débats prennent réellement en compte ce qui devrait être les principaux enjeux de la bioéthique. Je constate en effet que le bien-être des enfants issus d'actes de procréation assistée est certes évoqué, mais ne constitue pas la question déterminante pour la définition des lois de bioéthique correspondantes.

De même, les bouleversements anthropologiques que ces techniques de procréation sont susceptibles de générer s'effacent généralement des débats au profit d'arguments d'utilité, qui consistent essentiellement à satisfaire les désirs d'enfants exprimés par des couples. Or, il me semble particulièrement difficile de définir des limites éthiques si l'on pose comme condition nécessaire de répondre au « désir d'enfant » exprimé dans la société. Un autre argument d'utilité consiste à vouloir empêcher la naissance d'enfants anormaux. Cette volonté conduit à la définition d'une norme biologique, qui soulève des problèmes majeurs. De quelle manière en effet pouvons-nous définir l'intolérable pour des parents ?

D'une manière générale, les débats concernant les mères porteuses, l'anonymat du don de gamètes, la sélection d'embryons ou la recherche sur l'embryon ont tendance à négliger les enjeux anthropologiques, sociaux et psychologiques pour se concentrer sur la satisfaction de la demande. Les débats négligent également les conséquences à long terme pour l'espèce humaine que ces techniques pourraient générer. Par exemple, la gestation pour autrui soulève des problèmes d'inégalité sociale entre les mères porteuses et les couples ayant recours à leurs services. Mais l'instrumentalisation et la commercialisation du corps féminin ne sont pas les seuls problèmes à considérer. De même, l'anonymat du don de gamète est garanti afin de favoriser les dons, qui

restent insuffisants pour satisfaire la demande. Mais cette garantie nie totalement le droit des enfants à connaître leur origine.

Dans le domaine du diagnostic préimplantatoire, notre position législative consiste officiellement à permettre aux parents de ne pas donner naissance à des enfants atteints de maladies particulièrement graves. Cependant, les pratiques mises en œuvre se rapprochent de plus en plus de l'eugénisme. Dans ce domaine, le Conseil d'Etat n'a certes pas assoupli les règles, mais a tout de même préconisé l'augmentation des moyens alloués aux centres réalisant des tris d'embryon.

La recherche sur l'embryon humain est quant à elle fondée sur l'espoir de progrès thérapeutiques et fait l'objet de restrictions significatives. Mais ces restrictions ne comprennent pas l'obligation de conduire des recherches préalables sur des embryons d'animaux, ce qui me semble pour le moins choquant. Par ailleurs, l'expression elle-même de « recherche sur l'embryon humain » me semble fallacieuse. Elle laisse en effet entendre qu'il s'agit d'enrichir nos connaissances sur l'embryon humain, ce qui n'est absolument pas le cas. Ces recherches n'ont en réalité pas d'autre vocation que la mise au point de techniques thérapeutiques ou commerciales utilisant des cellules d'embryons. J'estime donc, d'une manière générale, que les débats concernant la bioéthique ne sont pas organisés d'une manière satisfaisante.

Par ailleurs, les décisions législatives résultant de ces débats sont prises par les élus. Or, ces derniers consultent essentiellement les scientifiques qui sont directement concernés par ces nouvelles techniques et qui trouvent un intérêt à leur développement. De plus, les élus subissent une influence non négligeable de certains groupes de pression. Le public pense souvent aux groupes religieux en oubliant les professionnels. Sachez donc que les professionnels de l'assistance médicale à la procréation ont organisé une réunion au mois d'octobre 2008 afin d'élaborer une position commune aux biologistes et aux gynécologues. L'objectif ultime de cette réunion consiste à pouvoir influencer plus efficacement l'orientation des lois bioéthiques dans le sens qui convient à ces professionnels.

Ces derniers reconnaissent d'ailleurs qu'ils ne se prononcent que sur les problèmes médicaux et non sur les problèmes sociaux. Cependant, le premier avis qu'ils émettent concerne la gestation pour autrui. Or, cette technique ne présente aucun caractère d'innovation. Elle ne présente par conséquent aucune incertitude d'ordre médical et ne requiert en aucune manière la consultation des praticiens. Je trouve donc pour le moins gênant que les praticiens s'organisent afin d'imposer leur point de vue sur des questions qui n'ont rien à voir avec leur savoir et leurs savoir-faire.

En conclusion, je souhaite que nous améliorions les conditions qui permettent de réaliser des choix démocratiques dans le domaine des technosciences en général, et de la bioéthique en particulier. Ce dernier domaine me semble d'ailleurs particulièrement propice à une véritable participation démocratique, car il présente des questions d'ordre subjectif qu'aucun expert ne peut prétendre trancher.

Sylviane Agacinski a donné, dans le cadre des Etats Généraux de Bioéthique, une définition de l'éthique qui me semble particulièrement pertinente. Cette définition énonce que l'éthique consiste en l'autolimitation de la puissance. L'absurdité de confier l'autolimitation de la puissance aux professionnels qui trouvent au contraire leur intérêt dans le développement de cette puissance devient dès lors évidente.

Ces Etats Généraux de la Bioéthique constituent à mes yeux une initiative particulièrement remarquable, dans la mesure où il s'agit de la première tentative d'impliquer la population dans les discussions de bioéthique. Cette tentative reste certes imparfaite. Les informations communiquées au public ne sont pas toujours exhaustives. Je pense également à l'absence d'un protocole permettant d'exclure toute influence extérieure sur les citoyens consultés. Car pour que les élus puissent prendre en compte les avis des citoyens, des procédures exemplaires et irréprochables doivent être définies. Nous devons donc rationaliser et légaliser ces procédures comme la fondation Sciences citoyennes l'a proposé ([http://jacques.testart.free.fr/pdf/projet\\_loi\\_cdc.pdf](http://jacques.testart.free.fr/pdf/projet_loi_cdc.pdf)).

Enfin, nous devons réfléchir aux manières dont nous pouvons élargir les débats bioéthiques à l'ensemble de l'humanité. De la même manière que pour le réchauffement climatique ou pour la fin des ressources d'énergie fossile, les réflexions bioéthiques ne peuvent conduire à des décisions efficaces que si elles englobent l'ensemble des êtres humains. Certains des problèmes qu'elles soulèvent revêtent en effet un caractère universel et ne peuvent être résolus dans un seul pays indépendamment des autres. Le nouveau tourisme procréatif constitue un exemple particulièrement frappant, dans la mesure où les pratiques autorisées dans certains pays nous encouragent à un laxisme de plus en plus inquiétant. Même s'il serait évidemment illusoire d'espérer la définition de lois internationales appliquées dans tous les pays, j'estime que nous devons consacrer davantage d'efforts vers l'universalisation des principes bioéthiques.

Je pense en effet aux conséquences de nos décisions non pas sur notre société nationale, mais sur l'ensemble de l'espèce humaine. Il ne me semble pas impossible d'envisager une définition des droits de l'humanité qui s'inscrirait à un niveau supérieur à celui des droits de l'homme. Nous devrions probablement nous inspirer pour cela des réflexions du philosophe allemand Hans Jonas, qui s'est beaucoup interrogé sur les manières dont nous devrions encadrer les pratiques issues des technosciences et a proposé le « principe de responsabilité », beaucoup plus exigeant que le seul principe de précaution.

## **Sujets fondamentaux des débats de bioéthique**

**Xavier LACROIX**

**Philosophe et théologien, Professeur de théologie morale à l'Université catholique de Lyon,  
membre du Comité Consultatif National d'Éthique**

Les débats sur la bioéthique génèrent aujourd'hui un grand écho dans les consciences individuelles, comme en attestent aujourd'hui les nombreuses personnes ici présentes. Les questions bioéthiques rejoignent en effet les questions fondamentales que chacun peut se poser à titre individuel. Le rapport final des Etats Généraux, rédigé par le philosophe Alain Gras, indiquait que le fait de s'interroger sur le contenu des lois bioéthiques oblige à se prononcer, au fond, sur une philosophie de la vie. Elles requièrent de rappeler chacun à l'essentiel. Ainsi, il paraît indispensable de reconnaître que la fin, fût-elle thérapeutique, ne justifie pas forcément les moyens. De même, tel que l'a formulé le Comité Consultatif National d'Éthique, tout ce qui est techniquement réalisable n'est pas éthiquement souhaitable.

Trois accords primordiaux ont ainsi émergé des débats de bioéthique. Le premier concerne la dignité de la personne humaine, qui doit être considérée comme une fin et non pas comme un moyen. Le deuxième érige en principe le respect de l'intégrité du corps humain, en interdisant notamment sa commercialisation et son instrumentalisation. Le troisième concerne l'autonomie du sujet, c'est-à-dire le respect de son consentement éclairé pour tout acte pouvant porter atteinte à son intégrité physique.

Il n'est cependant pas certain que ces trois repères suffisent pour définir une bioéthique. Il manque en effet à ces principes une base anthropologique. L'éthique concerne la protection des biens humains fondamentaux. Parmi ces biens se trouve notamment le sens de la filiation. Certains définissent ce sens d'un point de vue purement biologique, d'autres y voient une définition plus large impliquant une intervention volontaire. Concernant l'embryon et les éléments qui lui confèrent son humanité, certains n'y voient que le désir parental. D'autres considèrent au contraire qu'un embryon est fondamentalement humain, indépendamment de toute autre considération.

Je m'intéresserai aujourd'hui à quatre questions qui occupent le centre des débats bioéthiques, à savoir l'élargissement de l'aide médicale à la procréation, la gestation pour autrui, le diagnostic prénatal et la recherche sur l'embryon.

Des demandes sont aujourd'hui formulées pour élargir l'assistance médicale à la procréation aux personnes célibataires. En accord avec le Conseil d'Etat, j'estime qu'un tel élargissement n'est pas souhaitable car il nuirait aux intérêts des enfants potentiels. En effet, tout enfant a le droit de connaître son père et sa mère. Les accidents de la vie l'empêchent parfois d'exercer ce droit, mais il serait malsain de retirer, par une disposition juridique, ce droit à toute une population d'enfants. De même, autoriser l'assistance médicale à la procréation pour des couples homosexuels reviendrait à négliger le droit de tout enfant à disposer d'une mère et d'un père de sexes différents, droit qui fait partie à mes yeux des biens fondamentaux de l'humanité.

La gestation pour autrui suscite également une certaine réticence de ma part. Une telle pratique revient en effet à dissocier deux dimensions de la maternité, à savoir la dimension relationnelle et la

dimension génétique. De plus, l'abandon de l'enfant prévu contractuellement implique une rupture traumatisante pour l'enfant. Nous connaissons en effet de mieux en mieux l'existence et l'importance des liens qui se tissent entre un enfant et sa mère pendant la période de gestation. Enfin, le fait de redéfinir la maternité nous entraînerait dans un imbroglio juridique considérable.

Les pratiques de diagnostic prénatal restent très encadrées en France. Les interruptions médicales de grossesse ne peuvent être décidées qu'après consultation d'un comité pluridisciplinaire, qui doit notamment attester de la gravité et du caractère incurable de la maladie décelée. Cependant, le risque de dérive eugéniste évoqué par Jacques Testart existe, ne serait-ce que parce que les décisions des comités engagent une certaine subjectivité. L'agénésie du corps calleux par exemple, dont les conséquences peuvent être, d'une manière imprévisible, graves ou au contraire bénignes, suscite des taux d'approbation d'interruption médicale de grossesse pouvant varier de 80 % à 0 % en fonction des différents comités locaux. De plus, le désir ou le fantasme de l'enfant « zéro défaut » s'enracine de plus en plus, comme en témoigne l'acharnement sur le dépistage de la trisomie 21.

La recherche sur l'embryon est quant à elle interdite car elle nécessite la destruction d'embryons humains. Des autorisations dérogatoires sont cependant accordées à condition que la finalité thérapeutique soit démontrée et qu'une recherche équivalente ne puisse être conduite par d'autres moyens d'une efficacité comparable. En France, les pratiques en vigueur me semblent relativement raisonnables. En effet, les chercheurs demandent de pouvoir prélever des cellules sur des embryons surnuméraires et congelés qui, de toute manière, seront détruits. La réelle question concerne donc la production de ces embryons surnuméraires, dont le nombre s'élève aujourd'hui à 170 000 dans notre pays. Il me semble que nous devrions limiter ce nombre autant que possible. Concernant les autorisations de recherche, à la différence du Conseil d'Etat, j'estime que nous devrions maintenir le système d'interdiction et de dérogations plutôt qu'adopter un système d'encadrement des recherches sur l'embryon. En effet, le système d'interdiction rappelle l'essentiel, à savoir que l'embryon n'est pas un matériau mais une personne humaine potentielle.

D'une manière générale, je crois que le principe éthique le plus fondamental s'appuie sur l'attention que nous devons accorder à la vulnérabilité. Or l'embryon reste l'être le plus vulnérable qui soit. Comme le disait le philosophe Paul Ricoeur, la vulnérabilité est un principe de moralité.

## **Travaux des Etats Généraux de la bioéthique**

**Jean LEONETTI**

**Médecin-cardiologue, Président du comité de pilotage des Etats généraux de la bioéthique,  
Député-Maire d'Antibes**

Je crois que le sujet de la bioéthique intéresse le grand public en dépit de sa complexité car il nous concerne tous. Lorsqu'on parle de diagnostic préimplantatoire par exemple, la première réaction des citoyens consiste à penser qu'il s'agit d'une affaire d'experts. Cependant, les citoyens s'aperçoivent rapidement que ce domaine n'est pas réservé aux seuls biologistes, mais que les députés doivent également se prononcer pour définir un cadre juridique. Or les lois d'une démocratie concernent l'ensemble du peuple. De plus, chaque citoyen se trouve confronté, au moins indirectement, à des questions bioéthiques. Il y a par exemple, dans une classe de maternelle quelconque, deux enfants en moyenne qui sont issus d'une assistance médicale à la procréation. La télévision présente également des cas problématiques, comme celui d'une veuve qui dispose du sperme congelé de son défunt mari. Ces cas interpellent naturellement et interrogent les citoyens.

Cela me semble positif dans la mesure où l'éthique, d'une manière générale, ne peut être confiée à des experts, qu'ils soient issus du domaine médical ou du domaine législatif. Il s'agit en effet d'un sujet dont la complexité ne peut jamais être réduite, et dont le traitement ne peut se satisfaire de quelques principes fondamentaux. C'est pourquoi nous réunissons tous les cinq ans un conseil composé de scientifiques et de politiques afin de réfléchir aux orientations que nous souhaitons donner aux lois de bioéthique. C'est également la raison pour laquelle le Président de la République a décidé d'organiser des états généraux de la bioéthique, en indiquant très clairement que ce débat, qui nous concerne tous, ne peut être confié uniquement à des experts.

Le Président de la République étant un homme généralement pressé, il m'a donné six mois pour lui remettre un rapport de ces Etats Généraux. Nous avons commencé par organiser des conférences afin de diffuser les informations disponibles et de recueillir l'avis des citoyens. Mais les personnes assistant à ces conférences ne constituaient pas un échantillon représentatif de la population. Nous avons ensuite encouragé les comités d'éthique régionaux à organiser des réunions de travail. Mais les comités n'étaient constitués que d'experts. Nous avons alors décidé de recourir à Internet afin d'encourager l'ensemble des citoyens à réfléchir aux questions bioéthiques. Mais tout le monde n'a pas internet.

Nous avons donc finalement décidé de constituer des jurys citoyens, en procédant à un tirage au sort pour désigner leurs membres. Après avoir assisté à deux week-ends de formation et participé à un week-end de débats, ces citoyens jurés se sont réunis à huis clos pour émettre leur avis. J'ai d'ailleurs été frappé de constater la justesse et la sagesse avec laquelle ces citoyens ont réussi à saisir les problématiques qui leur étaient posées. Ainsi, la dignité humaine, la solidarité envers les plus faibles et l'interdiction de commercialiser le corps humain se sont affirmées comme des principes fondamentaux.

Pour répondre à la question des éventuels bénéficiaires d'un élargissement de la procréation médicalement assistée, les Etats Généraux ont décidé d'opérer une distinction entre les problèmes

médicaux, comme la stérilité de personnes en âge de procréer, et les problèmes non médicaux, comme le désir d'enfant de personnes qui ne sont plus en âge de procréer.

Les Etats Généraux se sont également interrogés sur la nature des êtres humains qui composent la société. Ils ont ainsi constaté que les êtres humains sont, d'une manière générale, tous différents et imparfaits. Certains ont en effet des prédispositions à l'arthrose ou d'autres au cancer du sein. Or, ce sont justement ces imperfections et ces différences qui confèrent à chaque individu son caractère exceptionnel.

Les Etats Généraux ont aussi décidé d'accorder, dans le domaine de la famille, une prédominance aux facteurs affectifs et éducatifs plutôt qu'aux facteurs génétiques. Vous devez d'ailleurs savoir que les êtres humains partagent 95 à 99 % de leurs gènes avec les grands singes, et plus de 50 % de leurs gènes avec les mouches drosophiles. De même, un enfant humain parfaitement sain et inséré dans la société serait devenu complètement sauvage s'il avait été livré à lui-même dès son plus jeune âge dans la jungle sans aucun contact avec des membres de son espèce.

Un autre principe érigé par les Etats Généraux concerne la liberté individuelle et l'autonomie. Cependant, faute de limites, cette liberté peut rapidement se transformer en individualisme ou en égoïsme. Les femmes occidentales pourraient par exemple être tentées, au nom d'un droit à la liberté exacerbé, de confier le fardeau de leur grossesse à des femmes indiennes, californiennes ou anglaises.

A l'éthique de l'autonomie et de la liberté s'est également associée une éthique de la vulnérabilité. La nécessité de protéger les faibles s'est affirmée au sein de notre espèce depuis ses origines. Les citoyens ont donc tout naturellement voulu que des principes législatifs permettent de préserver les intérêts des personnes qui se trouvent dans une situation où ils sont incapables de se défendre seuls.

Nous pouvons donc considérer que le panel citoyen des Etats Généraux a apporté des réponses pertinentes à la plupart des questions bioéthiques. Quant à mon opinion personnelle, je crois que le désir de puissance évoqué par la définition de l'éthique de Sylviane Agacinski est bien réel. Ce désir consiste à vouloir tout maîtriser. Mais si nous maîtrisons l'avenir, nous n'avons plus d'incertitude, donc nous n'avons plus de choix. Cela revient par conséquent à altérer notre liberté. La sagesse du héros grec Ulysse me semble particulièrement éclairée lorsqu'il refuse l'immortalité que lui propose la déesse Calypso. C'est-à-dire qu'au lieu de la toute puissance, Ulysse préfère la vulnérabilité. Je crois que nous devons nous inspirer de son exemple.

## **Débat avec la salle**

### **De la salle**

Ma question s'adresse à Philippe Bas ainsi qu'à Jean Leonetti ou à Jean-Claude Guibal. Pour quelles raisons le corps médical refuse-t-il d'administrer des antalgiques suffisants pour soulager les souffrances des patients en fin de vie ? Comment se fait-il par ailleurs que les soins palliatifs ne soient pas davantage développés en France ? Je tiens à cette occasion à remercier Jean Leonetti pour la loi qui porte son nom. Je pense que si cette loi était mieux connue du grand public, le problème de l'euthanasie ne se poserait pratiquement plus.

### **Jean LEONETTI**

Nous sommes en train de doubler le nombre de places disponibles en soins palliatifs à l'échelle nationale. Nous essayons également de sensibiliser les médecins à l'ensemble des techniques permettant de soulager les souffrances des patients en fin de vie. La loi stipule désormais que tous les moyens doivent être utilisés pour alléger les souffrances de ces patients, y compris ceux qui présentent des risques d'écourter leur espérance de vie.

### **De la salle**

Je souhaite, en tant que gynécologue, apporter une précision concernant le dépistage de la trisomie 21, qui n'est pas, comme l'a dit Xavier Lacroix, obligatoire en France mais facultatif. De plus, le risque fatal pour l'embryon généré par une amniocentèse reste inférieur à 2 %.

### **Xavier LACROIX**

Il s'agissait d'un lapsus de ma part : ordinairement j'indique le chiffre de 0,5 à 1 %.

### **De la salle**

Ma question s'adresse à Xavier Lacroix. Je trouve admirable de statuer sur des bases éthiques et morales. Cependant, vous êtes théologien dans un pays dont 70 % de la population est de religion chrétienne. Or, la voix de l'Eglise ne s'exprime qu'avec une extrême faiblesse sur les questions bioéthiques. Je pense donc qu'il serait judicieux de rappeler quelques principes religieux fondamentaux.

### **Xavier LACROIX**

Bien qu'étant catholique, j'estime que les Chrétiens doivent, comme les autres citoyens, argumenter en termes philosophiques pour participer aux débats de bioéthique. Il me semblerait particulièrement malvenu d'asséner des arguments d'autorité d'origine religieuse dans des discussions qui doivent s'appuyer sur la raison. Par ailleurs, je ne pense pas que l'on puisse dire

que l'Eglise soit restée à l'écart de ces débats. Il me semble au contraire qu'elle y a activement participé.

### **Jean LEONETTI**

Je me permets de confirmer les propos de Xavier Lacroix en précisant que les Chrétiens ont participé très activement au site internet de consultation citoyenne que nous avons mis en place pour les Etats Généraux de la bioéthique.

### **De la salle**

J'ai entendu que 106 demandes avaient été présentées pour des recherches sur l'embryon humain. Je souhaite savoir si leur pertinence a été analysée avec l'attention nécessaire. Je salue par ailleurs la participation de Xavier Lacroix à cette conférence mais regrette l'absence de représentants d'autres religions, qui peuvent parfois avoir des points de vue différents sur les questions de bioéthique.

### **Jean-Claude GUIBAL**

Nos conférences sont organisées de telle manière que nous devons nécessairement limiter le nombre d'intervenants. De plus, vous avez sans doute constaté que Xavier Lacroix est intervenu en tant que philosophe et non en tant que théologien catholique.

### **Philippe BAS**

Toutes les demandes que vous évoquez ont été acceptées, à l'exception d'une seule. Cependant, je n'ai aucune raison qui me permettrait d'affirmer que le Comité Scientifique de l'Agence de Biomédecine a accordé ces autorisations à la légère. Par ailleurs, les recherches les plus fécondes dans ce domaine ne s'appuient pas sur des cellules souches embryonnaires mais sur des cellules souches adultes. Nous n'avons malheureusement pas, jusqu'à présent, enregistré de progrès thérapeutique majeur grâce à la recherche sur l'embryon humain. Je tiens toutefois à préciser que le Conseil d'Etat a maintenu la possibilité d'autorisations dérogatoires en s'appuyant non pas sur la certitude que ces recherches deviendraient fécondes, mais seulement sur l'hypothèse qu'elles pourraient le devenir.

### **De la salle**

Je souhaite demander à Jean Leonetti des précisions concernant les modalités du tirage au sort des citoyens ayant constitué les jurys des Etats généraux. Je souhaite également connaître la proportion des citoyens sollicités qui ont accepté de participer à cette démarche.

**Jean LEONETTI**

Nous avons chargé une société privée, en l'occurrence l'IFOP, de l'organisation de ce tirage au sort. Trois groupes d'une centaine de personnes ont donc été constitués selon la méthode classique des quotas utilisée pour les sondages. Nous avons ensuite sélectionné vingt volontaires au sein de chaque groupe en veillant à ce qu'ils constituent un échantillon représentatif de la population.

**Jacques TESTART**

En tant que coorganisateur en 2002 d'une conférence citoyenne sur les changements climatiques, j'ai pu constater qu'environ un tiers des personnes sollicitées ont accepté de participer à cette conférence. En réalité, la difficulté de ce genre de démarche ne consiste pas à constituer un échantillon représentatif de la population, mais plutôt à informer ces personnes d'une manière impartiale. Cela nécessite notamment de confier l'élaboration du programme de formation à des personnalités connues pour la divergence de leurs points de vue. D'une manière générale, j'estime que le protocole d'organisation des consultations citoyennes doit faire l'objet d'une loi afin de donner à ces consultations une réelle crédibilité. Je souhaite d'ailleurs transmettre à Jean Leonetti un tel projet de loi dans les prochains jours.

**De la salle**

Etant simple citoyen de la commune de Roquebrune-Cap-Martin, j'estime que nous devrions développer des maisons de retraite de qualité avant de développer les soins palliatifs.

**Philippe BAS**

Les maisons de retraite ont considérablement progressé au cours des dernières années et ce, malgré l'explosion du nombre de personnes âgées à prendre en charge. Leurs besoins en moyens médicaux ont également augmenté d'une manière très significative. Par exemple, deux tiers des personnes qui entrent aujourd'hui en maison de retraite souffrent de la maladie d'Alzheimer. D'importants efforts restent donc nécessaires, certes en termes d'investissements matériels, mais surtout, je crois, en termes de formation. Par exemple, le modèle « d'humanité » qui nous vient du Canada se propage actuellement au sein du personnel des maisons de retraite en produisant souvent des résultats spectaculaires.

**Jean-Claude GUIBAL**

Je précise que les collectivités mettent maintenant en œuvre des moyens conséquents afin de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à leur domicile. Ce n'est donc que lorsque leur santé requiert un environnement médicalisé qu'elles sont accueillies en maisons de retraite. Je tiens également à souligner que les maisons de retraite que nous construisons doivent rester accessibles à la majorité de la population. Je déplore en particulier la construction de maisons privées dont les tarifs mensuels peuvent dépasser trois mille euros.

### **De la salle**

Je me demande si les questions concernant la recherche sur l'embryon n'ont pas été traitées en autorisant l'interruption volontaire de grossesse.

### **Jacques TESTART**

Il ne faut pas confondre les embryons avec les fœtus. Je crois que le diagnostic prénatal est aujourd'hui très bien encadré par la loi. Cela n'empêche malheureusement pas certaines anomalies de se produire, mais ces anomalies restent exceptionnelles. En revanche, il est beaucoup plus délicat de traiter les problèmes posés par les diagnostics préimplantatoires. En effet, les comités pluridisciplinaires doivent se prononcer non pas sur la survie ou non d'un fœtus unique, mais sur la sélection du meilleur embryon parmi plus d'une dizaine. Je pense que le cadre législatif peut encore faire des progrès notables dans ce domaine.

### **Jean LEONETTI**

Je précise que le développement des techniques de diagnostic prénatal, et notamment des possibilités de déceler plus tôt certaines pathologies, permettra de plus en plus aux femmes enceintes de décider d'une éventuelle interruption volontaire de grossesse.

### **Philippe BAS**

Je tiens à souligner pour ma part l'importance cruciale que revêt la fiabilité de l'information que l'on communique aux femmes enceintes. Je crains en effet que des interruptions volontaires de grossesse, qui ne font pas l'objet, à la différence des interruptions thérapeutiques, d'un cadre législatif particulièrement contraignant, soient décidées sur la base d'informations hypothétiques ou invérifiables.

### **Jean-Claude GUIBAL**

Vos réponses suscitent une interrogation de ma part, qui, je le crains, ne pourra trouver qu'une réponse dogmatique. Il me semble en effet particulièrement difficile, et impossible en termes scientifiques, de déterminer le moment à partir duquel un embryon doit être considéré comme humain.

### **De la salle**

Je tiens à souligner que les gamètes ne suffisent pas à faire des parents. Le rôle joué par les personnes qui éduquent un enfant me semble en effet primordial dans l'humanisation d'un enfant.

**Jacques TESTART**

Le caractère humain est relativement facile à définir pour un biologiste. Il s'agit simplement de reconnaître l'appartenance d'une entité à l'espèce humaine, appartenance qui peut aisément être identifiée. Par exemple, une simple cellule de peau prélevée sur quiconque est une cellule humaine. Cependant, un être humain tel qu'un embryon n'est pas pour autant une personne, que la loi commence à reconnaître en tant que telle à partir du moment de sa naissance, c'est-à-dire au tout début de ses rapports avec le monde.

**Jean-Claude GUIBAL**

Je constate pour ma part que les religions définissent chacune un stade différent à partir duquel un embryon doit être considéré comme une personne humaine ayant droit à la vie. C'est pourquoi je parlais de réponses qui ne peuvent rester que dogmatiques.

**Jean LEONETTI**

L'interrogation de Jean-Claude Guibal reste extrêmement difficile à résoudre et ce, même au sein d'une seule religion. Ainsi, les Chrétiens pensent que l'embryon fécondé mais qui ne parvient pas à s'implanter dans l'utérus rejoint les limbes, lieu qui n'est ni le paradis, ni l'enfer. Il ne s'agit donc pas, à proprement parler, d'une personne humaine pour les Chrétiens alors même qu'ils considèrent que la personne apparaît au moment de la fécondation.

**Philippe BAS**

Certaines questions ne pourront manifestement pas être tranchées ce soir. Quelle est, par exemple, la différence entre le moment où il sera minuit ce soir et celui où il sera zéro heure demain matin ? Je crois que nous ne pourrons jamais disposer d'une conviction sur le moment précis où un embryon devient une personne humaine. Cependant, je n'ai pas besoin d'une telle conviction pour estimer qu'un embryon, quel que soit son stade de développement, requiert à la fois notre respect et notre protection.

**Andrée TASSO**

J'ai, en ma qualité de responsable de l'Université de Nice Inter-Ages, une question urgente à poser à Jean Leonetti. En effet, nous sommes nombreux au sein de notre université à nous interroger sur les conditions de notre fin de vie. Nous revendiquons le droit de recourir au suicide médicalement assisté, qui n'est pas du tout la même chose que l'euthanasie. Vous avez en effet évoqué les souffrances physiques, qui peuvent certes être soulagées dans de nombreux cas. Mais vous avez complètement négligé les souffrances psychiques ou morales, qui n'en sont pas moins réelles. Il en résulte qu'aujourd'hui, de nombreuses personnes âgées tentent de se suicider dans des conditions horribles. Elles échouent bien souvent, ce qui les plonge dans une situation encore plus difficile, à la fois pour elles-mêmes et pour la société.

Vous n'êtes pas sans ignorer l'existence de ce problème et de notre demande. Votre loi a certes permis quelques progrès, mais qui nous semblent largement insuffisants. Nous souhaitons en discuter avec vous lors d'un débat que nous avons organisé l'année dernière en présence notamment d'un psychanalyste et d'un philosophe. Même si ce débat a rencontré un large succès, notre lettre d'invitation est restée sans aucune réponse de votre part, ce qui, je dois le dire, nous a profondément meurtris. Sachez que nous allons organiser cette année un débat similaire. Nous souhaitons que vous y participiez afin de défendre votre point de vue, à savoir que la loi actuelle ne peut pas être améliorée.

### **Jean LEONETTI**

J'ai participé à 152 réunions sur la fin de vie, dont 7 étaient organisées à Nice. Je regrette donc que nous nous soyons manqués et reçois votre nouvelle invitation avec un grand intérêt. Vous soulignez à juste titre la différence entre le suicide médicalement assisté et l'euthanasie. Comme je l'ai dit tout à l'heure, les médecins disposent aujourd'hui de suffisamment de moyens et de latitude d'action pour accompagner dans de bonnes conditions les personnes en phase terminale.

Concernant le suicide médicalement assisté, il me semble nécessaire de rappeler la différence entre le droit-liberté et le droit-créance. Le droit-liberté ne concerne que les personnes individuelles et l'expression de leur volonté. Le droit-créance implique au contraire la société. Il s'agit par exemple du devoir qu'a la société de tenter de soigner une personne victime d'un accident. Ainsi, demander le droit au suicide médicalement assisté revient à transformer un droit-liberté en droit-créance.

Je vous invite à visiter les pays comme la Suisse qui autorisent les suicides médicalement assistés. Vous y constaterez que l'on donne la mort, dans 30 % des cas, non pas à des personnes atteintes de maladies incurables mais à des personnes qui sont simplement lassées de vivre. Doit-on par exemple accepter de donner la mort à une personne de 45 ans en bonne santé mais qui vient de perdre son conjoint et son emploi ? Autoriser le suicide médicalement assisté nous conduirait donc à des difficultés insurmontables pour définir les personnes qui ne peuvent pas en bénéficier.

De plus, les urgentistes de nos hôpitaux tentent souvent de réanimer des personnes qui ont commis une tentative de suicide. Or, si nous autorisions le suicide médicalement assisté, il semblerait logique de renoncer à réaliser ces réanimations, voire d'achever ces personnes. En effet, nul n'exprime avec autant de force le désir de mourir que ces personnes qui sont passées à l'acte. Vous devez pourtant savoir que 82 % des personnes qui ont tenté de se suicider ne récidivent jamais et mènent par la suite une vie parfaitement normale. Je pense donc que la liberté de mourir, dont nous disposons tous individuellement, doit être assumée par chacun et non par le corps médical.

### **Jean-Claude GUIBAL**

Je crois qu'on ne pouvait apporter de meilleure réponse que celle de Jean Leonetti, dont je partage entièrement le point de vue. Les demandes de suicide médicalement assisté proviennent assurément de souffrances réelles, mais on ne peut demander à la société que d'essayer de traiter ces souffrances, et non pas d'éliminer les sujets qui le souhaitent.

**De la salle**

En tant que mère adoptive de trois enfants, je souhaite savoir si les comités d'éthique existaient lorsque l'interruption volontaire de grossesse est devenue légale. Si je regrette que les moyens d'accompagnement des mères en difficulté fournis par la société restent insuffisants, je trouve scandaleux que la loi autorise le meurtre. Par ailleurs, en tant que Chrétienne, j'invite Monsieur Leonetti à réviser son catéchisme. En effet, les limbes n'existent plus d'après l'Eglise. Je crois que mon premier enfant, qui est mort en cours de grossesse, continue de vivre quelque part car je continue à l'aimer.

**Jean LEONETTI**

Je respecte parfaitement votre point de vue. J'évoquais tout à l'heure le catéchisme que je pratiquais lorsque j'étais encore enfant. Par ailleurs, je crois que votre conviction selon laquelle les êtres qui nous sont chers continuent de vivre tant que nous les aimons peut parfaitement être laïcisée.

**De la salle**

Vous n'avez pas évoqué les bébés médicaments, qui permettent de sauver d'autres enfants d'une même famille.

**Philippe BAS**

Nous avons effectivement envisagé une telle possibilité mais la seule demande exprimée en France ne s'est pas concrétisée, l'enfant malade ayant été soigné par un autre moyen.

**De la salle**

Je trouve rassurant que la France se dote d'un cadre législatif pertinent. Cependant, il suffit de passer la frontière pour recourir à des moyens peu éthiques. Il me semblerait donc nécessaire de consacrer des efforts à l'éducation des jeunes dans ce domaine.

**Philippe BAS**

J'estime effectivement que nos jeunes devraient recevoir, dans le cadre de leurs cours d'instruction civique, une formation aux questions de bioéthique. Nous sommes en train de travailler à ce sujet.

**De la salle**

L'Italie vient d'adopter une loi sur le testament biologique. Une loi similaire pourrait-elle apparaître en France et répondre ainsi aux interrogations sur les conditions de fin de vie ?

**Jean LEONETTI**

Une telle loi existe déjà sous la forme des directives anticipées. Les citoyens peuvent donc exprimer à l'avance leurs souhaits pour leur fin de vie.

**Philippe BAS**

Il faut cependant préciser qu'à la différence d'un Italien, un Français ne peut demander à l'avance qu'on mette fin à ses jours s'il est atteint d'une grave maladie.

**De la salle**

Je ne comprends absolument pas la recommandation du Conseil d'Etat selon laquelle les réexamens quinquennaux des lois de bioéthique devraient être abandonnés. Il me semble en effet que la garantie apportée aux citoyens de réexaminer périodiquement les lois concernant des sujets particulièrement complexes constitue une avancée pour la démocratie.

**Philippe BAS**

J'estime que l'intérêt de l'enfant ou la gratuité des dons d'organe constituent des principes fondamentaux qui ne doivent pas évoluer avec le temps. Il me semble donc inutile, voire susceptible de les fragiliser, de réexaminer ces principes tous les cinq ans.

**Jean-Claude GUIBAL**

J'ajoute que le législateur peut, à tout moment, modifier les lois de bioéthique s'il le juge nécessaire.

**De la salle**

Je m'interroge concernant les risques générés par l'anonymat des donneurs de sperme. En effet, ces donneurs sont tellement rares que des demi-frères et des demi-sœurs qui s'ignorent pourraient se retrouver en couple et procréer avec les risques génétiques que l'on connaît.

**Jean LEONETTI**

La probabilité du risque que vous évoquez s'élève environ à une chance sur 150 000 et reste bien inférieure à la probabilité que des enfants adultérins issus d'un même père se retrouvent en couple.

**De la salle**

Je partage l'opinion exprimée par Xavier Lacroix concernant l'importance de l'affectif dans les relations parentales. Je souhaite donc connaître les moyens qui sont consacrés à la manière de présenter le diagnostic prénatal aux futurs parents.

**Jacques TESTART**

Je trouve votre question parfaitement pertinente. A ma connaissance malheureusement, aucun moyen particulier n'est prévu à ce jour.

**De la salle**

Pour quelles raisons n'existe-t-il aucun consensus sur les questions de bioéthique au niveau européen ?

**Philippe BAS**

Nous partageons au contraire quelques principes communs avec les états membres de l'Union Européenne. Par exemple, aucun pays n'admet le clonage reproductif. Un travail de rapprochement entre les différents pays est en cours de réalisation et doit d'ailleurs être mené non seulement à l'échelle de l'Europe, mais aussi à l'échelle mondiale. Ce travail nécessitera beaucoup de temps avant de pouvoir déboucher sur une législation commune, mais nous ne devons pas pour autant abandonner cet espoir.

# Quel monde après la crise ?

*La Cité des Hommes*

*17 octobre 2009*

<b>Propos introductifs</b>	<b>2</b>
Jean-Claude GUIBAL	2
Député-Maire de Menton	2
<b>La crise</b>	<b>3</b>
Jean-Paul BETBEZE	3
Professeur d'économie, Président de l'Observatoire des délais de paiement, Directeur des études économiques de Crédit Agricole SA	3
.I Les origines	3
.II Le monde d'aujourd'hui	3
<b>Un monde émiétté sous influence américaine</b>	<b>3</b>
Pascal BONIFACE	4
Géopolitologue, Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)	4
.I Un monde américain	4
.II Des acteurs multiples	4
<b>Un changement de paradigme</b>	<b>6</b>
Bernard GUETTA	6
Journaliste et spécialiste de géopolitique internationale	6
.I Le retour du keynésianisme	6
.II Le rôle de l'Europe	7
<b>Table ronde</b>	<b>8</b>
<b>Débat avec la salle</b>	<b>12</b>

## **Propos introductifs**

**Jean-Claude GUIBAL**  
Député-Maire de Menton

Je vais vous présenter nos trois invités dans l'ordre de leur intervention. Jean-Paul Betbeze est professeur d'économie, Président de l'Observatoire des délais de paiement, Directeur des études économiques de Crédit Agricole SA et membre du Cercle des économistes et du Conseil d'analyse économique. Il est l'auteur d'ouvrages tels que *Les cents mots de l'économie*, *Les cents mots de la banque*, *Crise : une chance pour la France ?* et a cosigné le livre *La crise des subprimes*.

Pascal Boniface, géopolitologue, est Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). Il enseigne à l'Institut d'études européennes de Paris-VIII et dirige la *Revue internationale et stratégique* et *L'année stratégique*. Il a été administrateur de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale de 1998 à 2006 et membre, à l'ONU, du Conseil consultatif pour les questions de désarmement de 2001 à 2005. Il a publié de très nombreux articles. Citons parmi ses derniers ouvrages *Vers la quatrième guerre mondiale ? Où en est-on après Gaza et Obama* et *50 idées reçues sur les Etats-Unis*.

Bernard Guetta est journaliste et spécialiste de géopolitique internationale. Il collabore à différents médias. Il a été correspondant du *Monde* à Varsovie, Washington et Moscou dans les années 80. Il a reçu le prix Albert-Londres en 1981 pour sa couverture de la naissance de Solidarnosc. Bernard Guetta a été directeur de la rédaction du *Nouvel observateur* de 1996 à 1999 et de *L'expansion* de 1990 à 1992. Il a écrit *Le monde est mon métier* (avec Jean Lacouture), ainsi que *L'Europe fédérale*.

## La crise

**Jean-Paul BETBEZE**

**Professeur d'économie, Président de l'Observatoire des délais de paiement, Directeur des études économiques de Crédit Agricole SA**

Il est encore un peu tôt pour évoquer le monde d'après la crise, puisque celle-ci n'est pas finie. Elle est de surcroît extrêmement profonde. Certains pays tels que la Chine, l'Inde et le Brésil en sont cependant sortis, et les derniers à y parvenir souffriront d'autant plus. Dans cette optique, des changements sont à mettre en œuvre.

### **.I Les origines**

En 2007, les prix des aliments et des matières premières étaient en forte hausse et nous étions tous obnubilés par l'inflation. Le ralentissement de l'économie américaine en a été masqué, d'autant plus que des crédits (les *subprimes*) étaient accordés à des consommateurs désargentés, crédits ensuite titrisés et revendus à des tiers. Le principe, pour les débiteurs, était de ne rembourser la totalité de l'emprunt qu'à la revente du bien immobilier. Le prix des maisons augmentait au fur et à mesure de la croissance du volume des crédits, ce qui donnait aux propriétaires le sentiment de s'enrichir. Ces créances titrisées ont été revendues avec un grand succès sur les marchés internationaux, car elles ont été présentées comme sûres et plus rentables que des produits financiers classiques. En juillet-août 2007, les détenteurs de ces placements ont commencé à s'inquiéter et le marché immobilier s'est retourné avec une grande violence. La récession américaine s'est rapidement étendue à l'Europe.

### **.II Le monde d'aujourd'hui**

Actuellement, les déficits budgétaires et leur future résorption sont sources d'inquiétude ; le cours de l'or s'en ressent. Le dollar est en effet en crise du fait de taux d'intérêt très bas. Quant au CAC 40, il est passé de 2 500 à 3 800 points depuis mars 2009 – parallèlement au S&P 500 –, mais le rétablissement de l'économie sera lent. L'euro, pour sa part, devrait monter jusqu'à 1,55 dollar – pas plus.

L'inflation est aujourd'hui très faible, et l'idéal serait de la porter au niveau consensuel de 2 %. Pour l'Etat, un point de base (soit 0,01 %) de hausse des taux d'intérêt représente en France 150 millions d'euros par an de frais financiers supplémentaires. Il ne faut donc pas affoler les créanciers, qui se répartissent à égalité entre la France et l'étranger.

Les rémunérations très fortes de certains salariés du secteur financier (les bonus) ont eu pour conséquence une montée plus forte et une diffusion plus large des risques : c'est donc là qu'il faut intervenir, mais sans oublier que le point de départ est le déséquilibre épargne investissement au niveau mondial entre Chine et USA.

## Un monde émietté sous influence américaine

**Pascal BONIFACE**

Géopolitologue, Directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)

### **.I Un monde américain**

Ces temps-ci, on nous dit trop souvent que « *le monde ne sera plus comme avant* » mais en réalité, les ruptures historiques sont plutôt rares. La faillite de Lehman Brothers a été décrite comme le signe de la fin de la domination américaine, mais ce discours s'est vite inversé lors de l'élection de Barack Obama. Quelques mois plus tard, le passage du G8 au G20 a été un peu hâtivement considéré comme la preuve de l'émergence d'un monde multipolaire. Même le 11 septembre n'a pas constitué la rupture tant annoncée car il n'a pas remis en cause l'hégémonie des USA.

Le dernier bouleversement historique remonte en réalité au 9 novembre 1989, avec la chute du mur de Berlin et la fin d'un monde bipolaire. Ce dernier avait cependant déjà été ébranlé par l'émergence de Solidarnosc, puis par la *perestroïka*. Il est difficile de décrire le monde actuel car malgré l'effondrement de l'empire soviétique, il n'est pas devenu multipolaire. La puissance américaine est en effet sans équivalent, et la dernière élection présidentielle américaine a été vécue par le monde entier avec intensité car chacun ressent que le destin de la planète en dépend. Je pense à des sujets tels que le réchauffement climatique, la sécurité internationale, la lutte contre le terrorisme et l'évolution de l'économie mondiale. Les habitants du Vieux Continent se sont d'ailleurs bien davantage passionnés pour les élections américaines que pour les élections européennes.

Pour chaque pays, le caractère de la relation bilatérale avec Washington est primordial. Il n'est pas certain que le couple franco-allemand échappe à cette règle. C'est la première fois dans l'histoire du monde que l'influence dominante d'un Etat est ressentie sur l'ensemble du globe. La prééminence des USA est à la fois militaire, technologique, économique et culturelle. Le budget américain de défense représente ainsi la moitié des dépenses militaires mondiales. Paradoxalement, les Etats-Unis ne se sentent pourtant pas en sécurité. Du point de vue économique, le PIB du Japon ne pèse que le tiers du PIB américain, et les PIB de la Chine et de l'Allemagne qu'un peu moins du quart. La Silicon Valley reste la référence mondiale en termes de technologie, et CNN et Hollywood sont le signe d'une prééminence culturelle.

### **.II Des acteurs multiples**

L'Europe ne manque pas d'atouts mais ne constitue cependant pas un acteur d'envergure mondiale car elle n'est pas unifiée. Nous sommes en effet divisés sur l'approche à adopter en termes de sécurité internationale. Cette mésentente fait qu'il est plus confortable pour chacun de dépendre des USA. Dans le domaine stratégique, l'OTAN est l'équivalent du dollar.

La Russie se relève des humiliations de la période Eltsine. Son gouvernement est populaire car la puissance nationale est à nouveau respectée et le PNB a doublé en huit ans. La classe moyenne représente maintenant 30 % de la population. La Russie fait entendre sa voix au sujet de l'Iran et du Proche-Orient, et son point de vue sur l'Europe de l'Est est pris en compte.

Le Japon repart de l'avant après la « décennie perdue » consécutive à l'éclatement de la bulle spéculative, mais il ne se sent pas en sécurité du fait de l'émergence de la Chine, des tensions avec la Corée du Nord et de son différend frontalier avec la Russie. Les Japonais en sont en partie responsables car ils n'ont pas accompli le même travail de mémoire que l'Allemagne après la Seconde guerre mondiale. Le réarmement japonais suscite des appréhensions dans l'ensemble de la région, et Tokyo a donc encore besoin du parapluie américain.

La Chine est sortie la première de la crise et enregistre une croissance forte et ininterrompue depuis quasiment trois décennies. 300 à 400 millions de Chinois sont sortis de la misère. Nous pouvons cependant nous demander si ce pays ne risque pas de souffrir, à l'exemple du Japon, de l'éclatement d'une bulle spéculative. Les fortes disparités de développement entre les régions côtières et celles de l'intérieur incitent également à l'inquiétude. La Chine connaîtra-t-elle une évolution à la coréenne ou à la taïwanaise ? La croissance débouchera-t-elle sur la démocratie et dans cette hypothèse, le système économique y survivra-t-il ?

Le Brésil semble enfin émerger du point de vue économique, et sa diplomatie est active. L'Inde revendique depuis longtemps le rang de sixième puissance mondiale, mais son système de castes entrave quelque peu son développement. En termes de lutte contre l'illettrisme et d'investissements étrangers directs, ce pays reste loin derrière la Chine.

Le monde n'est pas multipolaire, mais n'est pas non plus unipolaire. C'est ce qu'a bien compris Barack Obama, à la différence de George Bush. Même très puissant, un seul pays ne peut en effet résoudre l'ensemble des problèmes du globe. C'est pour cette raison que l'Iran et la Corée du Nord poursuivent leur programme nucléaire, et que les Israéliens et les Palestiniens n'aboutissent pas à un accord.

Obama estime que sans les USA, le monde ne peut pas résoudre ses problèmes mais que les Etats-Unis ne peuvent pas non plus y parvenir seuls. C'est cette approche multilatérale que le comité Nobel a récompensée la semaine dernière. Le prix Nobel constitue un pari sur l'avenir.

Le 4 novembre 2008, l'élection d'Obama a suscité l'enthousiasme mais il n'est guère aisé de réparer les dégâts commis par son prédécesseur, ainsi que de régler les autres problèmes en suspens. Nous avons également oublié que le Président des Etats-Unis se devait de défendre les intérêts nationaux américains. Certains de ses détracteurs considèrent même que son prix Nobel prouve qu'il a placé ces intérêts au second plan.

L'Europe doit se réinventer un rôle, car il lui était facile d'attirer la sympathie du temps de George Bush. Tant les Européens que les Américains doivent comprendre que le temps de la domination occidentale du monde est désormais révolu. Il nous faut maintenant convaincre, et non plus commander seuls.

## Un changement de paradigme

**Bernard GUETTA**

**Journaliste et spécialiste de géopolitique internationale**

Nous vivons dans un monde multipolaire, mais dont les pôles ne sont pas équilibrés. En constituent par exemple la preuve la formation du G20 et les plaintes de l'administration américaine sur le manque de soutien des Européens. Les USA ne peuvent ainsi pas faire cavalier seul au sujet de l'Iran et de l'Afghanistan.

### **I Le retour du keynésianisme**

La tempête boursière de septembre 2008 n'a pas eu le même impact que la chute du mur de Berlin, mais elle a constitué un séisme car elle a sonné le glas de la période néolibérale initiée par Ronald Reagan et Margaret Thatcher. Auparavant, le monde libre avait vécu après 1945 une longue période keynésienne. Même aux USA, nous avons tous cru au rôle économique et au rôle d'anticipation de l'Etat, ainsi, qu'à la redistribution par l'impôt. Cette culture économique peut maintenant être considérée comme de gauche, mais elle était à l'époque partagée par les gouvernements de toutes tendances. La nécessité d'un interventionnisme étatique n'était à l'époque pas remise en cause.

Le milieu des années 70, avec la fin du plein emploi, a marqué la fin de cette période keynésienne durant laquelle le travail avait pu dicter ses conditions au capital. Ce rapport de forces s'est très spectaculairement inversé depuis trente ans. A la même époque, le choc pétrolier a incité les entreprises à économiser sur les salaires.

Après la guerre, l'essor de l'Etat-providence et des systèmes de protection sociale avait considérablement facilité l'affirmation des classes moyennes. Dans les années 70, ces mêmes couches sociales ont commencé à protester, du fait de leur coût, contre les politiques redistributives dont elles avaient au départ été le fruit. La solidarité est en effet financée par les impôts et les charges sociales. La droitisation de l'échiquier politique survenue dans cette période – notamment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne – a, sur le long terme, bouleversé la situation car nous sommes revenus à des idées d'avant Keynes. Les grands slogans de Ronald Reagan étaient « *L'Etat n'est pas la solution, mais le problème* » et « *L'impôt tue l'impôt* ».

Or la tempête boursière de septembre 2008 a sérieusement remis cette optique en cause. Nicolas Sarkozy, qui s'était présenté durant la campagne électorale comme l'homme de la rupture libérale, est redevenu un keynésien quasiment orthodoxe. Les gouvernements et les banques du monde entier ont commencé à affirmer : « *L'Etat n'est pas le problème, mais la solution* ». Nous avons alors tous ressenti la nécessité d'une intervention de l'Etat. Sans elle, une crise bancaire mondiale serait survenue et nous nous trouverions aujourd'hui dans une situation infiniment pire que celle des années 30. L'Etat n'a pas encore retrouvé la place qu'il occupait durant les trente glorieuses, mais il est appelé à retrouver insensiblement un rôle majeur.

## **.II Le rôle de l'Europe**

Les hommes politiques souhaitent maintenant unanimement voir l'Etat régler le marché. Les gouvernements français et allemand devraient donc se rapprocher pour faire avancer leurs idées tant au sein de l'Union européenne que dans le cadre du G20. Or c'est justement ce qui est en train de se passer. Au niveau européen, il nous faudra chercher à harmoniser les politiques économiques. La France et l'Allemagne, à elles seules, ne pèsent en effet pas suffisamment lourd face aux marchés mondiaux. Nous reparlons maintenant de la nécessité d'une politique industrielle européenne, et je crois que c'est à juste titre.

L'affirmation économique de l'Europe, si elle se réalise, est appelée à modifier les conditions de l'actuelle multipolarité du monde. Dans le domaine économique et stratégique, il ne serait ainsi pas invraisemblable que cette Europe parvienne à conclure des accords avec la Russie. L'équilibre des forces pourrait être partiellement rétabli, ce qui serait bénéfique tant pour les Européens que pour le reste du monde.

## Table ronde

### **Jean-Paul BETBEZE**

Les pays qui formaient le G7 étant fortement endettés, ce groupe s'est transformé en G20 car il fallait bien faire appel à des partenaires disposant de surplus financiers ! Les pays développés vivent au-dessus de leurs moyens.

Les « keynésiens » veulent davantage de soutien public, mais je dirais qu'il faut davantage de productivité. Par construction, l'impôt tue l'impôt : ce n'est pas simplement une formule néolibérale. Il faut taxer les revenus, mais pas le capital, sous peine d'asphyxier l'économie.

Les Chinois financent le déficit budgétaire américain. La crise financière est en train d'infléchir les rapports des forces car Bush avait refusé que des ports américains soient rachetés par Dubaï et des sociétés d'exploitation pétrolière par la Chine. Mais aujourd'hui ces réticences disparaissent.

Keynes s'inquiétait du niveau d'endettement de la Grande-Bretagne alors que l'Allemagne nazie et l'URSS étaient menaçantes. Ce n'est pas Keynes, mais Hicks qui est à l'origine de l'Etat-providence, et Keynes avait proposé « l'euthanasie des rentiers » par l'inflation.

Keynes était foncièrement libéral, mais estimait qu'une intervention de l'Etat pouvait être temporairement nécessaire. L'Etat doit être un régulateur et jouer un rôle incitatif, mais il n'est pas sain d'augmenter le nombre de fonctionnaires dans le seul but de procurer des emplois.

Je dirai à Pascal Boniface et à Bernard Guetta que la politique n'est rien sans moyens financiers. Or la productivité est la base de la richesse. Il faut s'efforcer conjointement de limiter les dépenses publiques et d'accroître les investissements.

### **Pascal BONIFACE**

Actuellement, cependant, l'économie chinoise est stimulée par la dépense publique. La Chine et les USA sont d'ailleurs davantage des partenaires que des rivaux, et sont prisonniers l'un de l'autre – les Chinois plaçant leurs excédents financiers en Amérique du Nord. Les Chinois ne veulent pas détruire les Etats-Unis, mais les dominer. L'économie fait simplement partie de l'équation géopolitique.

### **Jean-Paul BETBEZE**

Vous l'oubliez un peu.

### **Pascal BONIFACE**

Non. Je reconnais absolument que l'émergence de la Chine n'est pas due à l'arme nucléaire ni à l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité, mais à sa croissance économique initiée par Deng

Xiaoping. La puissance est une chaîne qui dépend de la solidité du maillon le plus faible : un pays très riche comme le Koweït n'est pourtant pas en sécurité avec un voisin tel que l'Irak.

Le monde ne se trouve encore qu'en voie de multipolarisation. Les Américains dominent encore le globe de la tête et des épaules, mais sans pouvoir imposer leur loi.

L'Europe est en panne depuis 2005 du fait de l'échec du traité constitutionnel et d'un certain manque de fougue de la Commission. Il n'existe pas non plus de couple comparable à ceux formés autrefois par Schmidt et Giscard ou Kohl et Mitterrand. La ratification du traité de Lisbonne nous permettra peut-être de sortir de cette panne institutionnelle. Les défis lancés par Obama, le Brésil, l'Inde et la Chine pourront également nous stimuler.

Nous nous dirigeons vers un monde tripolaire USA-Europe-Chine. La Russie et le Japon seront loin derrière, pour ne pas parler de l'Inde et du Brésil.

### **Bernard GUETTA**

Les économistes auraient tort de penser que les profanes sous-estiment le poids de l'argent. Je ne pense pas qu'une seule personne s'intéressant à la sphère internationale sous-estime l'importance de l'économie.

Jean-Paul Betbeze a souligné que le G7 s'était transformé en G20 pour des raisons financières, mais cela ne fait que renforcer mon argument. De nouveaux Etats n'ont pas été invités à la table des maîtres du monde par humanisme, courtoisie ou inclination pour un monde multipolaire. Ils n'y sont présents que parce qu'ils sont devenus des partenaires utiles du fait de leur puissance économique. Cette multipolarité reste cependant fortement déséquilibrée à l'avantage des Etats-Unis.

Je ne suis pas partisan d'un Etat prédateur et bureaucratique. Je constate simplement que le slogan de Ronald Reagan « *L'Etat n'est pas la solution, mais le problème* » n'est plus légitime, et les changements idéologiques ont une importance fondamentale.

### **Pascal BONIFACE**

Nicolas Sarkozy va vous mettre d'accord car il s'est toujours déclaré opposé au monde multipolaire prôné par Jacques Chirac. Ni Chirac, ni Mitterrand n'avaient martelé comme Sarkozy l'appartenance de la France au camp occidental. Celui-ci a toutefois consenti à la transformation du G7 en G20 car la réalité s'est imposée.

### **Jean-Paul BETBEZE**

Si la pression fiscale s'alourdit durant une décennie du fait des difficultés économiques, la situation va devenir intolérable. Nous avons besoin de croissance. Si la croissance reste anémique, nous ne pourrions pas faire face à la charge de la dette. En France, nous devons parvenir à un consensus sur une nouvelle régulation croissance / impôt.

### **Pascal BONIFACE**

Dans notre pays, avez-vous déjà assisté à l'émergence d'un consensus ?

### **Jean-Paul BETBEZE**

En Allemagne, le congrès de Bad Godesberg avait consacré la prise en compte par l'aile socialiste d'un système économique basé sur le marché. En Espagne, les accords de la Moncloa ont été conclus pour éviter de se déchirer après la mort de Franco.

La France est la cinquième puissance économique mondiale et dispose d'une économie de marché. En même temps, il est hallucinant que dans notre pays, il existe autant de tendances et de partis (trotskiste par exemple) qui ne peuvent pas proposer de changement réel. Ce qui m'intéresse, c'est que nous arrivions à favoriser la croissance, quelles que soient nos sensibilités politiques. Or tout cela est très difficile à dire en France. Nos dissensions nous nuisent : la multipolarité politique est un luxe que nous pouvons nous payer en absence de déficit budgétaire, mais notre endettement actuel nous oblige à nous entendre. Nous nous préparons un avenir difficile si nous n'y parvenons pas.

### **Bernard GUETTA**

La multipolarité politique, cela s'appelle la démocratie. Par ailleurs, je ne vois pas quel parti électoralement significatif appellerait actuellement à la prépondérance du service public et à des nationalisations de masse. Je ne comprends pas de quoi vous parlez.

En Allemagne, die Linke est l'équivalent de nos trotskistes français. L'Espagne est immunisée par le souvenir du franquisme, et c'est d'ailleurs le seul pays où un référendum peut déboucher sur un « oui » à l'Europe. Les hommes politiques nient parfois la réalité, mais c'est également le cas de certains géopolitologues : pensez à l'invasion de l'Afghanistan en 1979 ou au lancement de la « guerre des étoiles » en 1985. Pardonnez-moi, Jean-Paul, mais dans la période récente, quelques économistes ont également nié la réalité.

### **Jean-Paul BETBEZE**

Lorsque l'on nie la réalité, elle se venge. Il s'agit aujourd'hui de sortir de la crise en évitant un chômage de masse. Nous partageons tous ce sujet d'inquiétude. L'activité économique, en France, a baissé durant les trois premiers trimestres de 2008 puis s'est effondrée durant les deux trimestres suivants. Les Français ont cessé de consommer, et les entreprises d'investir. Depuis le second trimestre 2009, la situation s'est un peu améliorée, à la faveur de la reprise de l'exportation en Allemagne. Les stocks ayant fortement baissé, la production est repartie au troisième trimestre, mais il ne s'agit là que d'une simple reprise technique. En 2010, nous aurons du mal à dépasser le taux de 1 % de croissance et le chômage progressera.

La seule manière de relancer l'économie est d'investir. Or l'Etat est désargenté et les bénéfices des entreprises sont faibles. Aujourd'hui, par exemple, il serait bienvenu d'ajouter à la retraite par répartition un étage de retraite par capitalisation ; c'était une idée de Jospin, reprenons-la.

Soutenons l'investissement par le biais des pôles de compétitivité. Faisons coopérer davantage les entreprises et les universités : pourquoi n'est-ce donc pas possible ?

Pourquoi l'Etat ne pourrait-il pas réaliser 50 milliards d'euros d'économies ? Quel homme politique nous déclarera que l'heure est grave et que nous avons à la fois besoin d'investissements et d'une réduction du train de vie de l'Etat et du système public en général ? Il faudrait que la droite et la gauche de gouvernement partagent des visions stratégiques relativement similaires, même si je comprends que la gauche se focalise davantage sur la lutte contre les inégalités. La sortie de crise nécessite une optique commune. Est-ce un rêve éveillé ? C'est à vous, politologues, de me le dire.

### **Bernard GUETTA**

Je ne vois dans vos questions que des propos de bon sens. Toutefois, si le secteur privé avait été un peu moins délirant depuis 25 ou 30 ans, les appels à l'ajout d'un étage de retraite par capitalisation susciteraient moins la méfiance. Les réticences sont en effet considérables. Il en est de même pour d'autres questions que vous avez soulevées, telles que les partenariats entreprises-universités – même si de telles initiatives commencent à se mettre en place.

Aucune de vos propositions ne me choque. Les principaux obstacles ne sont pas les archaïsmes supposés des forces politiques de droite ou de gauche, mais les délires de l'économie de marché. Je partage votre souci de voir l'Etat réaliser des économies et se réformer en profondeur.

Le mal le plus grave qui frappe notre pays est cependant la désindustrialisation. Il ne se traitera pas à l'échelon national, mais au niveau européen par la mise en œuvre d'une politique industrielle inscrite dans le cadre d'une politique fiscale. Je plaide également pour une harmonisation – et non une uniformisation – sociale. Si nous nous contentons simplement de réduire le train de vie de l'Etat sans lutter contre la désindustrialisation, nous courons à l'échec.

## **Débat avec la salle**

### **De la salle**

Je suis heureux de pouvoir interroger un banquier qui connaît le système de l'intérieur. Les banques françaises sont-elles encore implantées dans les paradis fiscaux ? Pourriez-vous expliquer en quelques phrases le sens de l'expression « hors-bilan » ? Si l'Etat avait apporté son soutien au Crédit agricole en demandant en contrepartie des sièges au conseil d'administration, auriez-vous pu vous y opposer ?

### **Jean-Paul BETBEZE**

Les banques françaises déclarent toutes qu'en mars 2010, elles auront quitté les pays placés sur la « liste grise » par l'OCDE.

Les hors-bilan des banques sont actuellement énormes. L'Irlande est un pays fragile car il a, un jour, décidé de garantir le bilan de ses banques sur trois ans. Cela équivaut à 2,4 fois son PIB. Le lendemain, des fonds ont quitté d'autres pays européens pour trouver refuge dans les banques irlandaises ; d'un autre côté, d'autres investisseurs ont pris peur et préféré retirer leurs capitaux de ces mêmes banques irlandaises ! Voilà pourquoi les problèmes de bilan et de hors-bilan sont complexes et importants.

Des sièges sont attribués au conseil d'administration en fonction de la détention d'actions. Les titres hybrides et les actions préférentielles ne constituent pas des actions de plein droit. Les conditions du soutien apporté par l'Etat ont respecté la légalité et l'égalité. Je crois que de nombreuses banques ont remboursé les titres hybrides à 9 % d'intérêt, et que le processus est également en cours en ce qui concerne les actions préférentielles.

### **De la salle**

Ma question s'adresse à Jean-Paul Bétbeze. J'ai bien compris que vous préféreriez Adam Smith à Keynes. J'ai entendu beaucoup de constats et d'analyses, mais peu de propositions de votre part pour la sortie de crise. En tant que spécialiste de la banque, quelles solutions préconisez-vous ? Je pense par exemple au plafonnement des bonus et des rémunérations.

Vous êtes un peu ingrat vis-à-vis de l'Etat car vous avez bénéficié de son soutien lorsque vous vous trouviez dans la tourmente. Vous pourriez au moins être reconnaissant pour le rôle qu'a joué l'Etat.

### **Jean-Claude GUIBAL**

Etes-vous plutôt partisan d'un retour à l'équilibre budgétaire ou du refus de la rigueur prôné par le gouvernement français ? Quelle est votre position sur le grand emprunt, puisque vous évoquez la nécessité d'investir ?

## Jean-Paul BETBEZE

Je suis un keynésien... de Keynes ! Je ne suis pas trop favorable aux dérives techniques de l'Etat-providence car elles peuvent mener à des excès. Ceux-ci ont entraîné, en réaction, les excès du reaganisme. Je suis partisan du Keynes de l'instabilité financière, mais je suis hostile aux soutiens étatiques inutiles accordés au nom du keynésianisme.

Je n'ai pas (bien sûr) de solution écrite pour la sortie de crise. J'ai rédigé pour le Conseil d'analyse économique un rapport sur les pôles de compétitivité. J'ai également participé à la sélection de ces pôles. Il faut apporter de l'aide, mais en la dosant, pour ne pas conduire à l'asphyxie. L'assistanat mène à l'échec. Je ne fais donc pas davantage que vous prouve d'ingratitude vis-à-vis de l'Etat. Sans le soutien apporté par les différents gouvernements, nous aurions connu une crise majeure. Mes propos n'ont jamais exprimé la moindre ingratitude. Je pourrais même vous indiquer ce que coûte aux banques le soutien de l'Etat en termes de frais financiers, mais cela ne serait pas le sujet.

Les produits financiers sont intrinsèquement risqués. Aux USA, les vendeurs de placements complexes étaient rémunérés à la commission. Ces titres sont devenus illiquides. Je ne plaide pas pour un plafonnement à la Gracchus Babeuf du style « *J'arrête les riches* », mais pour une meilleure gestion du risque. Une proposition des banques françaises de février 2009 a été reprise par le G20 : les bonus ne seraient versés immédiatement qu'à hauteur d'un tiers de leur montant, le second tiers ne serait versé qu'un an plus tard et le troisième tiers serait attribué en actions de l'entreprise. Cela découragerait la prise de risques excessifs.

En contribuant au rapport sur les *subprimes* rédigé pour le Premier ministre, je me suis rendu compte que ces produits ne respectaient pas la réglementation. Ce n'est donc pas simplement une question de bonus, mais également de régulation.

En outre, les bonus énormes évoqués dans la presse concernent des banquiers américains, suisses ou britanniques, mais la réalité française est toute autre. Soyons-y attentifs. Au sein de la sphère financière, les rémunérations ont progressé fortement à la faveur d'un manque de surveillance mais depuis la dynamique s'est inversée. L'épicentre des problèmes n'était pas situé en Europe continentale, mais dans le monde anglo-saxon. Il faudrait faire élaborer par le G20 des règles applicables à chacun.

L'Etat français a bien joué son rôle. Des excès ont été commis car les bonus obéissent à une règle de propagation de risques – qui ont été insuffisamment identifiés. Ce problème est *a priori* corrigé dans les banques françaises. Je ne suis pas sûr qu'il l'ait été à Londres, et je suis certain qu'il ne l'a pas été aux USA. C'est donc, in fine, un problème de rapport de forces au sein du G20.

## De la salle

Le discours néolibéral n'admet l'utilité de l'Etat que lorsque celui-ci intervient en dernier recours. Je n'y reviendrai pas.

L'Etat a avancé de l'argent aux banques en se finançant par l'emprunt. Pour se désendetter, il ne pourra recourir qu'à l'impôt ou à l'inflation. En tant que retraité, je serai donc certainement mis à contribution – sans doute de ces deux manières à la fois. Envisagez-vous une autre solution ?

Vous plaidez pour la croissance, mais la Terre ne peut plus la supporter. Comment envisagez-vous la croissance économique dans ces conditions ?

### **Jean-Claude GUIBAL**

Ma question à Jean-Paul Betbeze est restée sans réponse. Etes-vous plutôt partisan du retour à l'équilibre budgétaire préconisé par l'Allemagne ou du refus de la rigueur prôné par le gouvernement français ? Celui-ci estime qu'il faut emprunter pour investir et qu'une restriction des dépenses ne ferait qu'aggraver la crise.

Partagez-vous les critiques relatives aux instruments de mesure de la croissance ?

### **Jean-Paul BETBEZE**

Je dirai, d'une manière caricaturale, que l'industrie française est centrée sur l'automobile et l'aéronautique. Or les équipementiers automobiles voient actuellement leur chiffre d'affaires baisser de 50 à 80 %. Il existe un risque majeur de dislocation, et c'est peut-être grâce au crédit bancaire que celui-ci ne s'est pas matérialisé. Quant aux sous-traitants d'Airbus, ils comptent en moyenne 60 salariés à Toulouse et 30 à Bordeaux. Le CAC 40 est composé de très grandes entreprises, mais nous manquons de sociétés de taille moyenne. L'Allemagne, en revanche, dispose de son *Mittelstand*. Nos petites entreprises souffrent et sont moins rentables que leurs homologues d'outre-rhin. Le poids de la fiscalité les incite à s'abriter sous l'aile d'une grande entreprise cotée. Nous avons donc besoin de grosses PME. Il faudrait m'expliquer pourquoi on peut être hostile aux PME !

C'est pour cette raison qu'une politique de soutien me paraît actuellement préférable à la rigueur budgétaire. Nous procéderons plus tard aux ajustements financiers. L'Allemagne dispose de grosses PME comptant 300 à 500 salariés et profite donc immédiatement de toute reprise de la demande chinoise, à la différence de la France. Et à chaque fois que nous prenons du retard, nous nous affaiblissons.

La notion de politique industrielle n'a jamais été connotée péjorativement en Europe continentale ; cela n'a été le cas qu'en Grande-Bretagne et aux USA. J'aime le mot de « stratégie » : comment obtenir 2 ou 3 % de croissance ? Il faut à la fois économiser dans la sphère publique et investir dans le secteur privé. Restructurons-nous et organisons-nous, et faisons en sorte que les entreprises de taille intermédiaire se portent mieux.

Le public demande si les banques ont remboursé les fonds avancés par l'Etat. Les fameux 360 milliards d'euros représentaient en réalité le plafond d'emprunts garantis par l'Etat à des conditions favorables. Or seuls 60 milliards ont finalement été prêtés et sont remboursés pour l'essentiel, avec 8 ou 9 % d'intérêts. L'Etat y a gagné 1,2 ou 1,4 milliard, et c'est normal.

Le rôle des banques est d'accorder des prêts, mais la progression du crédit est actuellement extrêmement faible. Cela est dû à la panne des investissements. La crise industrielle est très profonde et les PME sont fort inquiètes, particulièrement dans la mécanique. La vraie sortie de crise ne devrait pas survenir avant 2,5 ou 3 ans, et le chômage va donc progresser durant cette période, au moins se maintenir.

Les stages et les aides à l'emploi des jeunes devraient plutôt être considérés comme des moyens de leur mettre le pied à l'étrier, et non pas comme des subterfuges mis en place pour exploiter leur force de travail. Pendant un an ou deux, en effet, les offres d'emploi seront maigres.

### **Jean-Claude GUIBAL**

En France, les services représentent 70 % du PIB. Une sortie de crise basée sur une stratégie d'industrialisation risque donc de prendre beaucoup de temps.

### **De la salle**

A mes yeux, une banque apporte un service au même titre qu'un boucher ou un boulanger. Nous lui confions des dépôts qui doivent être restitués en cas de besoin. Or l'argent étant devenu un dogme, nos fonds ont été joués en Bourse par les banques. Lorsque nous achetons des actions, elles sont toujours facturées par notre banquier au point haut et lorsque nous les vendons, elles sont comptabilisées au point bas. La banque fait l'inverse pour son compte, et les traders gagnent ainsi facilement 50 ou 100 % sur le capital investi. Quant aux particuliers, ils gagnent moins de 5 % par an sur leurs placements. Les cadres de la banque se partagent ensuite la différence, c'est-à-dire des centaines de millions. A Londres, je connais des traders employés dans des banques françaises qui changent régulièrement de Porsche ou de Ferrari.

Lorsque vous payez des impôts, cet argent échappe à la banque. De son point de vue, c'est donc une ineptie. En revanche, nous vivons en démocratie et le rôle premier d'un régime démocratique est de fournir du travail à chacun. A mes yeux, il est évident que le politique doit encadrer très strictement le boutiquier qu'est le banquier. Celui-ci ne doit pas jouer au poker avec les fonds qui lui ont été confiés.

Dans un pays dont toutes les frontières ont été ouvertes, l'ouvrier français est mis en concurrence avec l'ouvrier chinois ou de Bornéo qui gagne vingt dollars par mois. Il est évident que tous les outils de production se retrouvent par conséquent délocalisés. Tous les nouveaux membres de l'Union européenne où les salaires sont inférieurs à cent euros par mois sont favorables à une libéralisation maximale et à la délocalisation de toutes nos entreprises. Demain, plus de services publics, plus d'entreprises et, comme le disait Monsieur le Maire, il ne restera plus que les services. Il restera des emplois de pizzaïolo ou de vendeur de brocante.

### **Jean-Paul BETBEZE**

Je reconnais les excès commis en matière de spéculation. Je voudrais cependant distinguer les banquiers européens des autres, même s'ils ont aussi contribué à la tourmente. Le capitalisme européen n'est pas le capitalisme américain. Aux USA, les cours boursiers jouent un rôle plus important. La solidité du système bancaire français est bien supérieure à celle des mécanismes boursiers. Pour que l'économie croisse, les banques doivent être saines. Nous devons repartir de l'avant en nous appuyant sur notre système bancaire.

Je suis très attaché à l'impératif de croissance, tout en étant conscient du fait qu'elle doit être durable. Ce qui est clivant, c'est la croissance, la propriété du territoire et la propriété des

entreprises. Les étrangers détiennent 42,6 % du CAC 40. Or cette proportion est de 24 % en Allemagne et de 13 % en Grande-Bretagne. La raison en est simple : dans ces pays, le reste appartient aux fonds de pension. Dans notre situation, nous risquons d'avoir une croissance à la fois faible et expropriée. Il faut donc vendre l'idée selon laquelle il nous faut aussi bien de la croissance que de la propriété.

Si nous clamons « Halte aux délocalisations ! », comment attirerons-nous des entreprises étrangères ? Nous avons des obligations de compétitivité et de productivité. Le coût du travail est effectivement inférieur en Chine, mais il l'est également en Allemagne. Nos grandes entreprises appartiennent en bonne partie à des étrangers, et nos PME sont à saisir. C'est un problème majeur et nous ne le traitons pas.

### **De la salle**

Il y a un an, après la chute de Lehman Brothers, on nous a dit de nous préparer à la tempête. Ce n'était pas le moment de consommer ni d'embaucher. Aujourd'hui, on nous annonce l'équivalent de l'ouragan Katrina. J'aimerais connaître la véritable amplitude de cette crise pour pouvoir distinguer le vrai du faux.

Sur la Côte d'Azur, nombreux sont les retraités plutôt aisés mais dans l'atmosphère actuelle, ils reportent leurs projets d'achat d'automobile ou de voyage.

### **Bernard GUETTA**

Souhaitons que les retraités continuent à percevoir une pension confortable. Leurs enfants ou petits-enfants peuvent cependant se trouver en grande difficulté. Actuellement, une des manifestations de solidarité les plus fréquentes est le soutien apporté par les ascendants à leurs descendants. Leur pension de retraite résout bien des problèmes.

Je crains que vous n'ayez tort. Observez l'évolution du chômage et des faillites d'entreprise. Ces deux courbes sont liées. Espérons que les prévisions alarmistes soient erronées, mais c'est peu probable.

### **De la salle (la même personne)**

Quelques semaines après la chute de Lehman Brothers, les ventes de voitures ont plongé. Était-ce dû à la crise financière, ou bien simplement au climat d'inquiétude entretenu par les médias ? Les difficultés rencontrées par Michelin et le secteur sidérurgique sont également dues au déclin du marché automobile.

### **Bernard GUETTA**

Lorsque la faillite de Lehman Brothers a été décrite comme un tremblement de terre, une telle image était justifiée. Dieu merci, la quasi-totalité des gouvernements se sont mobilisés pour que le système bancaire mondial ne s'écroule pas dans la foulée. Les États ont dans l'ensemble bien réagi.

**De la salle (la même personne)**

A vous entendre, la situation est la même qu'à Bagdad ou à la Nouvelle-Orléans. Or la vie continue. Vous avez déclaré que nous serions tous morts sans l'intervention des gouvernements.

**Bernard GUETTA**

J'en ai en effet le sentiment, même si je peux me tromper.

**Pascal BONIFACE**

La peur peut effectivement aggraver un problème, mais ce dernier était cependant réel. Les victimes de la crise auraient été plus nombreuses en l'absence de réaction. Si les Français ont restreint leur consommation et accumulé de l'épargne de précaution, c'était pour de bonnes raisons. La peur est le produit de la crise, et non l'inverse. Dans de nombreux secteurs, des personnes sont en effet sans emploi ou au chômage technique. Certains ont donc vu leur revenu baisser et la solidarité est maintenant exercée par les aînés au bénéfice de leurs descendants, alors que cela était traditionnellement l'inverse. Les SDF sont des individus qui n'ont pas bénéficié de ce parapluie familial. Vous ne pouvez pas nier l'existence d'une crise, sans pour autant tomber dans le catastrophisme. Si aucune précaution n'avait été prise, le reproche en aurait été fait aux gouvernants.

**De la salle (la même personne)**

Cette crise n'a pas eu la gravité annoncée alors qu'elle avait d'abord été comparée à celle de 1929.

**Pascal BONIFACE**

En 1929, les Etats n'ont pas réagi de la bonne manière. Cette fois-ci, ils ont su s'accorder au niveau mondial. Une situation potentiellement catastrophique est simplement restée grave.

**Jean-Paul BETBEZE**

J'ai écrit il y a cinq ou six ans *La peur économique des Français*. Nous sommes le peuple européen le plus inquiet. Nous consommons d'ailleurs beaucoup d'anxiolytiques.

Un sondage effectué en août a montré que nous sommes très inquiets sur la manière de sortir de la crise. Lorsque j'affirme que cette épreuve est une chance pour la France, c'est parce qu'elle lui sert d'électrochoc. L'ensemble de la population devra prendre conscience des risques et des efforts à fournir.

### **Jean-Claude GUIBAL**

La plupart des personnes que j'ai rencontrées dans la région nient l'existence d'une crise et s'étonnent d'une telle dramatisation. Les médias sont effectivement prompts à exprimer de l'inquiétude, mais les Français qui y sont indifférents sont ceux à l'abri du danger. Il s'agit en l'occurrence de personnes qui n'ont pas été licenciées et qui n'ont pas vu leur revenu baisser.

Aujourd'hui, les retraités s'en sortent plutôt bien par rapport aux actifs. Ces derniers se trouvent dans une situation bien plus fragile. Toutefois, certaines crises économiques peuvent mettre du temps à se propager et à faire sentir tous leurs effets. Si la sortie de crise ne peut se réaliser que par l'inflation ou par l'alourdissement des prélèvements obligatoires, les retraités en subiront les conséquences.

### **Jean-Paul BETBEZE**

Nous en sortirons par la croissance !

### **Jean-Claude GUIBAL**

Nous en rêvons tous, mais il n'est pas certain que cette hypothèse se réalise.

### **De la salle**

Ma question s'adresse à Bernard Guetta. Ne pensez-vous pas que la progression de la mondialisation, ces dernières décennies, a fait le jeu des multinationales ? Elles fabriquent dans les pays à bas coût pour revendre leurs produits dans les pays riches en réalisant de substantiels profits. Ne mettez-vous pas ce phénomène en rapport avec les destructions d'emplois dans les pays développés ?

### **Bernard GUETTA**

L'abaissement des barrières douanières a bien évidemment profité aux multinationales, et la libéralisation des échanges a naturellement exercé une forte pression sur le niveau des salaires. Devons-nous pour autant revenir à la situation précédente ? Je répondrai catégoriquement « non ». Des pays autrefois bien trop pauvres pour nous acheter des biens de haute technologie sont en effet maintenant à même de le faire, et donc de soutenir nos industries et nos emplois. La mondialisation nous a permis de développer nos exportations, et donc de défendre l'emploi.

### **De la salle**

La ratification du traité de Lisbonne aura des effets très positifs sur la croissance. En avez-vous tenu compte dans vos prévisions ?

### **Jean-Paul BETBEZE**

Les effets de la ratification sur l'économie ne seront pas immédiats. En l'absence de ratification, en revanche, nous constaterons rapidement un impact négatif.

#### **De la salle**

Monsieur le Maire, félicitations pour la qualité de vos intervenants.

Je partage l'avis d'un intervenant précédent : les banquiers devraient être des boutiquiers à notre service. Je trouve anormal que la concurrence entre les établissements bancaires ne joue pas : les cartes de paiement sont en effet payantes en France alors qu'elles sont gratuites dans les pays anglo-saxons.

Les médias français sont totalement discrédités, particulièrement depuis l'arrivée de Monsieur Raffarin en 2002. Il est anormal que le sauvetage des banques ait été présenté comme un don, alors qu'il s'agit de prêts à 8 ou 9 % d'intérêt – actuellement en cours de remboursement.

### **Bernard GUETTA**

C'est une question sidérante car à ma connaissance, aucun média n'a affirmé que cet argent avait été donné aux banquiers. J'ai d'ailleurs entendu plusieurs journalistes corriger cette erreur. En réalité, ils ne peuvent pas être tenus responsables de ce que le public entend. Je reçois régulièrement des messages d'auditeurs me prêtant des propos que je n'ai jamais tenus. Les gens entendent trop souvent ce qu'ils craignent.

J'ai la réputation méritée d'être un fédéraliste européen et d'appartenir à la minuscule minorité des partisans de l'adhésion de la Turquie. Très souvent, les auditeurs croient m'avoir entendu prononcer des paroles que je n'ai en réalité jamais dites. Dans la profession, ceci est d'ailleurs la règle.

Dans sa grande sagesse, l'Eglise catholique estime que plusieurs décennies sont nécessaires à la bonne réception d'un concile. Lorsqu'une idée est juste, elle n'est tout simplement pas entendue car elle dépasse l'entendement. N'accusez donc pas ma profession d'un problème d'entendement : nous n'y sommes pour rien.

### **Jean-Paul BETBEZE**

Ce qui est gratuit sera payé soit par quelqu'un d'autre, soit plus tard par vous-même. En Grande-Bretagne, les frais bancaires sont ainsi plus élevés qu'en France. Les services facturés n'y sont pas forcément les mêmes. Les établissements bancaires français sont plutôt bien placés par rapport à la moyenne européenne : le coût moyen d'une prestation est de 130 euros. Il faut bien rémunérer le personnel.

A la différence de la Grande-Bretagne, nous n'avons pas connu de crise majeure. Souvenez-vous des déboires de Northern Rock en août 2007. La solidité du système bancaire est primordiale pour

endiguer les craintes de la population. Dans les pays fragiles, les épargnants placent leur argent dans trois ou quatre banques par mesure de sécurité.

Au sein du G20, la France et l'Allemagne ont pesé de tout leur poids pour ramener le système bancaire à la raison. Je ne suis d'ailleurs pas certain que les Américains y soient encore parvenus. Quant à nos amis anglais, ils ont d'autres objectifs. La raison est un combat.

### **De la salle (la même personne)**

La presse fait peur depuis quelques années. Monsieur Guetta vient de se déclarer favorable à l'adhésion de la Turquie. Or les trois quarts des Français ne partagent pas son opinion. Ils ne se déclarent partisans que d'un partenariat privilégié. La position de Monsieur Guetta va donc renforcer leur inquiétude.

### **Bernard GUETTA**

C'est un très mauvais exemple. Je viens de déclarer que j'appartenais à la minuscule minorité des partisans de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. A qui fais-je donc peur ? Je développe simplement des arguments qui me semblent rationnels et qui peuvent toujours être discutés.

### **Pascal BONIFACE**

Vous confondez deux notions différentes. La fonction d'éditorialiste de Bernard Guetta consiste à exprimer une opinion avec laquelle vous pouvez très bien ne pas être d'accord. En revanche, si les informations données sur la Turquie par France Inter s'avéraient fausses, vous pourriez trouver matière à vous plaindre. Il peut d'ailleurs être intéressant d'écouter un éditorialiste avec lequel nous ne sommes pas d'accord. C'est ce qui caractérise la démocratie.

### **De la salle**

Voyez-vous dans le développement actuel du *green business* les prémices d'une nouvelle bulle financière ? Pensez-vous que la mauvaise santé du dollar soit le signe annonciateur du changement de devise de référence ?

### **Jean-Paul BETBEZE**

Le *green business* est l'un des moteurs de notre croissance future. La formation d'une bulle est un élément consubstantiel de l'enthousiasme, mais nous n'en sommes toutefois pas encore là.

La livre sterling a continué à servir de monnaie de référence longtemps après que les USA ont dépassé la Grande-Bretagne. Pour que sa devise puisse tenir un tel rôle, il faut qu'un pays dispose d'une certaine puissance militaire et d'une influence culturelle et scientifique.

Les Japonais sont hostiles à une forte réévaluation du yen. Quand au yuan, il est arrimé au dollar tout en étant sous-évalué de 20, voire de 40 %. Dans l'avenir, la monnaie chinoise s'appréciera de 3 à 5 % par an. Les déséquilibres mondiaux en seront réduits, et nous serons alors moins tributaires de l'ajustement entre une Amérique qui consomme trop et une Chine qui épargne massivement. Notez que lorsque le pouvoir d'achat des Chinois progressera, cela les incitera à importer davantage.

### **De la salle**

Je m'adresse à Monsieur Guibal. Pourquoi le monde politique ne régule-t-il pas d'une manière appropriée les causes de la crise ? Je crois que celles-ci sont d'ordre éthique. Lorsqu'un banquier prête de l'argent à des personnes qu'il sait insolubles et qu'il revend ensuite cette créance à des clients naïfs, il se pose un problème éthique. L'Ordre des médecins et l'Ordre des experts-comptables se chargent de régler en interne les problèmes déontologiques, et il serait utile qu'il en soit de même pour la profession bancaire.

### **De la salle**

Au G20, l'Afrique n'était représentée que par la République sud-africaine. La majorité des autres pays du continent ne sont pas autosuffisants du point de vue alimentaire. La Chine, l'Inde et la Corée du Sud louent des terres pour importer directement des produits agricoles. La situation de l'Afrique continue donc à se dégrader. Dans quelle mesure notre économie peut-elle en être impactée ?

### **De la salle**

Vous avez beaucoup parlé de croissance, de productivité et d'argent. J'attendais que soit évoquée la sortie de notre crise de société, de notre crise humaine. N'a-t-on pas mesuré les dangers de la consommation et de la surconsommation ? A mes yeux, celles-ci ne représentent pas un idéal. Il faudrait tenter d'ébaucher une autre forme d'humanisme.

### **Bernard GUETTA**

Au G20, l'Afrique n'était représentée que par la République sud-africaine car ce continent n'est pas développé. L'Afrique du Sud pèse à elle seule un tiers du PIB africain.

L'Afrique a longtemps souffert du conflit Est-Ouest, puis a pâti d'un certain désintérêt. Actuellement, certains pays tels que le Japon, la Chine et le Brésil s'y intéressent après l'avoir ignorée, ce qui a des effets tant positifs que négatifs. La très grande angoisse des Africains est d'être délaissés en faveur de l'Europe de l'Est ou d'autres régions.

Je serai moins pessimiste que vous car certains pays tels que le Ghana et le Botswana commencent à se prendre en main. Le Zimbabwe va très mal, mais il ne représente que le dernier soubresaut d'une certaine époque. Sa population, en effet, après l'avoir toléré, ne supporte plus ce régime politique totalement irrationnel. Au Kenya, des émeutes ont eu lieu après les élections alors

qu'auparavant, le processus électoral était vide de sens. Notez que le PIB de l'Afrique progresse quand même de 5 % par an. Tous les enjeux de la mondialisation – santé publique, immigration, développement durable, lutte contre le changement climatique – sont présents sur le continent. L'Afrique peut donc constituer une des bonnes surprises du futur.

L'Afrique a pu être victime de prédation mais de plus en plus de pays se rebellent contre le traitement qui leur est infligé par les Chinois. Les Africains commencent à faire jouer la concurrence entre leurs différents partenaires économiques.

Pour les personnes qui ont les moyens de consommer, la vie ne consiste bien sûr pas qu'en cela. En revanche, pour les individus démunis, la consommation constitue un enjeu important. La croissance zéro ne peut être un slogan acceptable que pour les populations dont les besoins primaires sont déjà satisfaits. L'enjeu est de parvenir à produire sans piller les ressources naturelles. Nous ne pouvons pas interdire aux Chinois et aux Indiens de se développer au nom de la lutte contre la pollution. Ils ont en effet aussi le droit au progrès économique. Comme le soulignait Saint-Exupéry, nous n'héritons par la Terre de nos ancêtres : nous l'empruntons à nos descendants.

### **Jean-Paul BETBEZE**

Le Crédit Agricole dispose d'une fondation nommée FARM. Elle est consacrée à l'agriculture et à la ruralité. Dans certaines zones, nous sommes parvenus à doubler la production de riz grâce à l'irrigation. Nous sommes également intervenus au Mali au sujet du coton.

Au sein de cette fondation, notre sentiment est que nous avons besoin d'entrepreneurs. Une personne en quête d'aides ne rend en effet service qu'aux hommes politiques. Un économiste cherche au contraire à aider les individus à se sortir d'affaire. C'est ce qui s'appelle la croissance. Il est extraordinaire de voir des agriculteurs développer leur exploitation. Il existe en Afrique un problème d'entrepreneuriat. Ne cherchons pas à aider les Africains : aidons-les plutôt à entreprendre, c'est les aider vraiment ! J'ajoute que la force de l'euro les dessert, car le franc CFA y est arrimé.

Je me méfie non pas des problèmes éthiques, mais de la complexité du monde. Je veux bien parier sur le fait que mon voisin est honnête, mais je veux en même temps le vérifier. C'est un principe libéral : nous devons disposer de règles. Or ces dernières années, certaines règles étaient insuffisantes alors que d'autres ont carrément été contournées. Notez que récemment, certaines normes comptables d'origine anglo-saxonne ne nous ont pas rendu service.

### **Jean-Claude GUIBAL**

La question qui m'a été posée mériterait un long débat. J'y répondrai en quelques mots.

La politique doit englober d'autres facteurs que les simples paramètres économiques. Il lui faut également intégrer des aspects éthiques, affectifs, sociologiques, culturels, etc. Nous nous trouvons toutefois dans une société très largement influencée par des dynamiques économiques.

Nous percevons actuellement une évolution vers une plus grande prise en compte de l'autre, ce qui peut correspondre au passage d'une époque néolibérale à une période plus favorable à l'intervention

de l'Etat. (*changement de cassette*) L'homme politique doit certainement tirer parti de ce début de réhabilitation. Parmi les différents pouvoirs qui constituent une société, le pouvoir politique me semble avoir perdu du terrain. Pour Tocqueville, « *C'est une chose bien dangereuse, quand on n'a pas de pouvoir, d'en donner l'apparence* ». Si le pouvoir politique a été si souvent vilipendé, c'est que la population croyait qu'il exerçait encore une influence, alors qu'il n'en avait plus. Je pense par exemple au chômage, qui est le plus grand mal dont souffrent les Français depuis maintenant des décennies. L'Etat a bâti la France, en a été le tuteur et reste le protecteur de la population dans l'inconscient collectif. Or il est incapable d'apporter une solution à cette pénurie d'emplois. Un coup mortel a ainsi été porté à la crédibilité du pouvoir politique.

Il existe aujourd'hui bien d'autres pouvoirs, ne serait-ce parce que nous vivons dans une société mondialisée. Le système bancaire est par exemple totalement internationalisé. Les banques sont connectées entre elles 24 heures sur 24. J'allais presque affirmer qu'elles disposent de leurs propres normes, ne serait-ce qu'en termes d'informatique. Le système économique et financier est mondialisé, alors que le système politique est fragmenté. Depuis 1945, nous sommes passés de 40 à 192 pays alors que l'économie mondiale s'est unifiée. Les rapports de forces ne s'établissent donc pas toujours en faveur de l'Etat.

Il y a trois ou quatre mois, j'ai exprimé mon indignation dans le journal municipal. J'ai en particulier évoqué une spéculation éhontée, scandaleuse et indécente alors que des plans sociaux sont mis en œuvre dans d'autres secteurs. Dans le même temps, je comprends bien les arguments des banques : si, en France, les traders ne sont pas rémunérés au prix du marché mondial, ils partiront. C'est d'ailleurs déjà fait, car nous sommes en concurrence. C'est là toute la difficulté, y compris sur le plan éthique. La semaine prochaine, nous débattons sur le thème « Le bonheur ou la quête de soi ». C'est une sorte d'éthique vis-à-vis de soi-même, même si j'ai apprécié cette définition de Paul Ricœur : « *La démarche éthique consiste à se penser comme étant l'autre* ».

Le pouvoir politique peut s'avérer éminemment utile lorsqu'il retrouve la capacité de fixer des règles et de les faire respecter. En matière économique, je suis totalement partisan d'une régulation de l'économie de marché. Les pères fondateurs de ce système économique avaient d'ailleurs souligné une telle nécessité. J'ai en tête la typologie établie par Braudel : l'économie de subsistance, l'économie de marché et l'économie capitaliste n'obéissent pas aux mêmes logiques. La confrontation – régulée par des garde-fous – entre de nombreux offreurs et demandeurs est le meilleur système de répartition de ressources rares et de création de richesses. Je souhaite que l'Etat soit le tuteur de l'économie nationale tout en restant conscient des contraintes. Je pense par exemple à la nécessité de disposer d'un système bancaire performant. Je suis partisan d'une croissance économique qui intègre la dimension éthique, ce qui représente pour moi le véritable rôle du politique.

La crise actuelle est peut-être passagère et conjoncturelle, mais je me suis demandé si elle n'annonçait pas de profonds bouleversements – qui peuvent prendre des décennies. Peut-être pourrions-nous évoluer vers un système où la création de richesses est préférée à la spéculation, où la production l'emporte sur la consommation, où la rémunération du travail est privilégiée par rapport à celle du capital, où la propension à l'épargne l'emporte sur la préférence pour l'endettement et où la protection de la planète prend le pas sur sa surexploitation. Aujourd'hui, nous nous trouvons dans un système que nous devons utiliser le mieux possible tout en essayant de l'orienter. Cela dépend toutefois de forces qui agissent au niveau mondial. Cela prendra plusieurs décennies. Nous ne disposons pas d'un gouvernement mondial, mais la mise en place du G20

représente une évolution positive. Les Etats ainsi réunis à une même table pèsent 80 % du PIB mondial.

Je ne crois pas que cela ne dépende que du politique. Le politique a un rôle à y jouer : c'est un rôle de gendarme en même temps que d'incitateur. Il doit aussi contribuer à la réflexion. C'est d'ailleurs ce que nous faisons aujourd'hui par le biais de ces colloques. Au-delà des approches techniciennes, le politique doit nous aider à penser notre temps. Merci pour votre participation, votre attention et la qualité de vos questions.

**Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – [infofrance@ubiquis.com](mailto:infofrance@ubiquis.com)**

# Le bonheur ou la quête de soi

*Quelle Philosophie pour notre Temps ?*

*24 octobre 2009*

<b>Propos introductifs</b>	<b>2</b>
<b>Robert MISRAHI</b> Philosophe spécialiste de Spinoza Professeur émérite de philosophie éthique à l'Université de Paris I (Sorbonne)	<b>3</b>
<b>Pascal BRUCKNER</b> Romancier et Essayiste	<b>6</b>
<b>Jean SALEM</b> Philosophe, Professeur à l'Université Paris 1 (Sorbonne)	<b>8</b>
<b>Table ronde</b>	<b>10</b>
<b>Débats avec la salle</b>	<b>144</b>

## **Propos introductifs**

**Jean-Claude GUIBAL**  
**Député-Maire de Menton**

Après nous être interrogés sur les origines de l'Homme dans un premier colloque, le second colloque a porté sur la bioéthique et les problématiques de la pérennité et des modifications de l'espèce. Le troisième colloque a été consacré au monde après la crise et à l'organisation de la société. Je considère pour ma part que la plus belle définition de l'activité politique consiste à dire que la politique est la fonction qui assure la pérennité du groupe au sein duquel elle s'exerce.

Nous procéderons aujourd'hui comme nous nous le faisons d'habitude, afin de traiter de la thématique de ce jour. Nos trois intervenants vous exposeront donc leur conception du bonheur durant une vingtaine de minutes avant de procéder à une discussion dans le cadre d'une table ronde d'une trentaine de minutes puis de débattre avec vous.

Robert Misrahi sera le premier des intervenants à s'exprimer. Il est professeur émérite de philosophie à la Sorbonne et spécialiste de Spinoza auquel il a consacré une grande partie de son travail, notamment sur l'éthique et la philosophie du bonheur. Monsieur Misrahi est également l'auteur de nombreux ouvrages parmi lesquels « *La Jouissance d'être, le sujet et son désir* » aux éditions Encre marine en 2009, « *Le Travail de la liberté* » aux éditions du Bord de l'eau en 2008, et « 100 mots sur l'éthique de Spinoza » aux Empêcheurs de penser en rond, en 2005.

Le second intervenant sera Pascal Bruckner qui est romancier et essayiste. Il a été maître de conférence à Sciences-Po de 1990 à l'année dernière. Il est l'un des collaborateurs du Nouvel Observateur depuis 1987 et a notamment publié « *L'Amour du prochain* » et « *Mon petit mari* » chez Grasset en 2005 et 2007. Il avait également obtenu le prix Renaudot pour « *Les voleurs de beauté* » paru chez Grasset en 2007. Pascal Bruckner a également écrit plusieurs essais théoriques et critiques dont « *La Tyrannie de la pénitence* » en 2006 ou « *Le Paradoxe amoureux* » qui est paru cette année chez Grasset.

Notre troisième et dernier intervenant est Jean Salem. Il est professeur d'histoire de la philosophie à l'université Paris 1 (Panthéon-Sorbonne). Il dirige par ailleurs le Centre d'histoire des systèmes de pensée moderne depuis 1998. Ses principaux thèmes de recherches portent sur la philosophie morale et antique ainsi que sur l'histoire du matérialisme. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages parmi lesquels « *Cinq variations sur le plaisir, la sagesse et la mort* » qui a d'ailleurs été couronné par l'Académie française, « *Le Bonheur ou l'art d'être heureux par gros temps* » chez Bordas en 2006, et « *Philosophie de Maupassant* » aux éditions Ellipses.

Je laisse sans plus attendre la parole à Robert Misrahi afin de débiter ce colloque.

**Robert MISRAHI**  
**Philosophe spécialiste de Spinoza**  
**Professeur émérite de philosophie éthique à l'Université de Paris I (Sorbonne)**

Avant de débiter, je souhaite remercier la municipalité de Menton de m'avoir invité pour participer à une activité fondamentale : la réflexion et la philosophie.

Nous sommes tous à la recherche de sens pour notre vie. Si vous ne le souhaitiez pas, vous vous seriez suicidés. Bien que cela puisse paraître paradoxal de parler du bonheur en cette période de crise grave, il s'agit pourtant de la seule véritable question.

La crise constitue l'extension de la souffrance et l'explosion des contradictions, qu'elles soient affectives, intellectuelles, économiques ou existentielles. Cette explosion est telle, qu'elle mène au vide et à la destruction éventuelle. En une telle période, nous pouvons, soit nous laisser aller et couler, soit réagir. Cette réaction doit cependant se traduire par un comportement entièrement différent de celui qui prévalait avant la crise.

Il n'est donc pas paradoxal de parler de bonheur dans une société et dans un moment de l'histoire où tous les événements semblent prendre une tournure tragique. C'est même un moment essentiel pour le faire et parvenir à un retour du sens et donc à une recherche du bonheur, et ce, même si le mot peut faire peur.

Bien que je n'en aie pas le temps, je pense que face à la mort et à la souffrance, il est nécessaire de procéder à une critique des philosophies tragiques. Je pense ici à celles de Sartre, Heidegger ou Schopenhauer. Afin de les résumer, on peut dire que les philosophies de l'absurde, de l'angoisse, de la solitude, de la violence ou de la mort ont valablement décrit un monde sans amour. Il n'est pourtant pas vrai qu'avec un amour, le monde soit totalement et définitivement absurde et tragique. C'est l'absence d'autrui qui avait suscité de telles descriptions. Il est à présent temps de s'en dégager et de comprendre qu'en cette période de crise, qu'on le veuille ou non, la question la plus urgente est celle du bonheur.

Lorsque je parle du bonheur, il ne s'agit pas de celui de la consommation. Il ne s'agit pas pour moi de dire que les plaisirs concrets n'ont aucune valeur. Je ne suis ni bouddhiste, ni ascétique. Mon propos consiste seulement à expliquer que ces plaisirs n'ont pas la capacité de diriger notre vie, ni le pouvoir de la remplir dans la mesure où la consommation ne mène qu'à la surenchère, à la hâte, à l'aveuglement et finalement à l'insatisfaction. La recherche de ces plaisirs n'est qu'une recherche de plaisirs issus de la matérialité qui ne peut que conduire qu'à la déception.

Mon propos ne consiste pas à dire qu'il est indigne de se consacrer à la recherche d'un bon vin. Il s'agit même d'une recherche précieuse, mais qui ne peut cependant pas se suffire à elle-même. La consommation représente l'extériorité, c'est-à-dire la société et ce qu'elle nous propose et croit pouvoir nous imposer. Elle ne nous impose cependant rien. S'il y a trop de publicité à la télévision, nous sommes libres de l'éteindre. Nous ne sommes soumis qu'à notre propre ignorance et à notre propre passivité.

Puisque le plaisir de la consommation n'est pas suffisant, il s'avère nécessaire de retourner vers soi. Nous ne pouvons y parvenir qu'en opérant une conversion philosophique et rationnelle claire. Cette conversion doit permettre de renverser radicalement l'ensemble de nos opinions et de nos attitudes antérieures, tant à notre égard, qu'à celui des autres et du monde. La quête de soi ne peut pas être, comme voudraient nous le faire croire des psychanalystes bien intentionnés, le fruit d'une victoire des résistances qui s'opposent à nos désirs. La quête de soi serait pour ces personnes, le fait de parvenir à libérer nos désirs existants. La plupart de nos désirs sont le fruit d'une invention.

Je considère pour ma part que la quête de soi n'est pas la quête d'un être qui serait antérieurement déjà constitué, en nous, mais ignoré. La quête de soi est au contraire, la reconstruction de soi. Cette reconstruction commence par une conversion qui se déploie sous trois mouvements.

Le premier acte de la quête de soi consiste en la redécouverte, non de ce que nous sommes, mais du fait que nous pouvons. Il s'agit de la redécouverte paradoxale de notre pouvoir libertaire et de création. En vérité, nous sommes créateurs, mais nous voulons l'ignorer. Nous croyons que nous sommes entourés de lois et d'obstacles : les lois de l'économie, de l'histoire, de la société.

La quête de soi représente la redécouverte de son pouvoir constituant. Plus simplement, elle représente la quête de son propre pouvoir créateur qui porte sur les valeurs et les significations. C'est nous qui parvenons en effet à donner du sens à ce que l'on nous indique en matière de langage.

Le second mouvement de la conversion consiste en la conversion réciproque à la réciprocité. Il convient donc de parvenir à nous convertir à autrui que nous devons cesser de considérer comme un instrument de rendement ou un instrument nous permettant d'obtenir du pouvoir.

Autrui n'est pas un moyen, mais un but, une valeur. Non pas que nous ayons à nous rendre otage d'autrui comme le considérait Levinas, mais avec autrui, sur un même plan de réciprocité donatrice, sans calcul. Nous devons parvenir à dépasser la réversibilité du calcul d'intérêt pour atteindre une réciprocité de la reconnaissance de l'existence privilégiée d'autrui, en tant que sujet à part entière. Cette démarche doit faire preuve d'une attente discrète qui consiste en une reconnaissance réciproque de l'autre envers moi-même. Il ne s'agit pourtant pas d'une exigence, ni d'une contrainte. L'autre n'a pas le devoir de me reconnaître, même si je le souhaite profondément. Il doit le faire librement. En effet, obliger une personne à croire ou à reconnaître consisterait à obtenir une attitude falsifiée.

Le troisième et dernier mouvement consiste en la jouissance. Après être entré dans l'amour tout autre, en étant parvenu à bien établir mon autonomie et celle de l'autre, il convient de jouir de la vie et du monde afin de considérer comme nulles et non avenues les philosophies tragiques de la souffrance. Cela permet de comprendre que la seule vocation de l'être humain consiste en la joie de vivre. En d'autres termes, il s'agit de la jouissance intelligente et distanciée de l'ensemble des biens matériels qui donnent du plaisir, à laquelle s'ajoute aussi et surtout la jouissance d'exister et de vivre. Nous éprouvons la joie de vivre et de désirer, d'agir, de connaître et de nous déployer. Cette jouissance d'être peut porter le nom d'accomplissement ou de bonheur.

Je terminerai mon propos en expliquant que l'idée centrale est la suivante : le bonheur est notre tâche fondamentale. Il est notre vocation, ce que ne sont pas la souffrance et la mort. Nous pouvons y parvenir à la condition de tout renverser. Le bonheur est notre tâche accessible. L'atteinte des transformations intellectuelles nous permettant de parvenir à une satisfaction de vivre suppose une certaine culture qui ne peut être dispensée que par des institutions démocratiques. En effet, parmi l'ensemble des régimes, seule la démocratie a pour but explicite, exclusif et fondamental, la reconnaissance du rôle des individus et du fond de leur désir que représente le bonheur.

Il n'est pas certain que la phrase de Saint-Just selon laquelle « le bonheur est une idée neuve en Europe » soit inexacte. Le désir du bonheur est possible, accessible et définissable.

Bien que je sois disposé à en discuter avec vous, je rejette à l'avance l'objection qui consiste à dire que l'on ne peut pas parler du bonheur dans la mesure où il est trop particulier. Cette assertion est fautive dans la mesure où l'on en parle depuis l'antiquité grecque. Mon propos n'a jamais consisté à dire que le bonheur était impossible dans ses formes et ses contenus. Il s'agirait d'une absurdité. Le désir de bonheur est universel. Il repose sur la réflexion, le désir et la volonté. C'est à partir de ces éléments que l'on construit sa vie et sa joie. Ne pas l'accepter conduira à la passivité et à l'acceptation de la volonté des autres et de leur propre bonheur.

**Pascal BRUCKNER**  
**Romancier et Essayiste**

Je prendrai un point de vue un peu différent de celui de Robert Misrahi afin de confronter nos convergences et nos divergences.

A l'époque de Saint-Just, l'idée selon laquelle tous les hommes peuvent être heureux est une idée neuve. En tant que telle, cette idée du bonheur est d'ailleurs probablement la plus ancienne dans la culture occidentale. A cet égard, il serait intéressant de s'interroger sur l'universalité du bonheur que défend Robert Misrahi.

Je pense que notre conception du bonheur est formée par le christianisme, qui l'avait lui-même hérité de l'antiquité grecque ou latine. Le christianisme avait cependant posé une limite à ce bonheur puisqu'il l'a essentiellement réservé au ciel. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le souci majeur d'un chrétien reposait sur le fait de parvenir à son salut. L'idée du bonheur terrestre ne pouvait être envisagée que de manière éphémère. Une vie consacrée à la jouissance et au plaisir n'aurait pas été la caractéristique d'une vie chrétienne. Les grands philosophes moralistes, de Saint Augustin à Pascal, ont combattu l'idée selon laquelle la vie terrestre pouvait être remplie de joie et de fleurs. L'Homme ne vit sur terre que pour expier le pêché originel et se préoccuper de sa rédemption dans l'Au-delà. C'est d'ailleurs sur la base de cette philosophie que les églises catholiques et protestantes ont justifié le malheur, la souffrance, la maladie, et la fatalité de la mort.

La situation change lorsque les hommes s'aperçoivent avec le progrès des sciences et des techniques, qu'ils sont en mesure d'enrayer les souffrances des populations et de rendre leur séjour en ce monde plus agréable. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la philosophie des Lumières qui vise à combattre l'ignorance, la misère et la superstition sera résumée par la phrase célèbre de Voltaire : « Le paradis terrestre est là où je suis ». Elle consiste à dire que le bonheur n'est pas pour demain ou pour un autre monde, mais pour ici et maintenant. Il explique ainsi que les hommes n'ont pas besoin du secours d'un Dieu ou d'une religion pour connaître le paradis dans leur vie quotidienne.

Cette phrase est capitale puisqu'elle pose les conditions d'accessibilité au bonheur et démode la vieille idée commune aux civilisations, selon laquelle la finitude humaine est la détresse, le malheur et la mort. Cette idée sera reprise par des utopistes marxistes Bloch ou même par Camus qui écrivait dans l'un de ses essais : « Mon royaume est de ce monde ».

Le XVIII<sup>e</sup> siècle et la révolution française inaugurent la notion de droit au bonheur pour tous. Ce mot d'ordre sera repris dans tous les mouvements progressistes de gauche, jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. L'idée selon laquelle le bonheur ne doit pas être l'apanage d'une classe sociale émaillera l'histoire de l'Europe durant les deux siècles suivants.

Pourtant, à la fin des années 50, et pour la première fois dans son histoire, la survie du capitalisme suppose que l'Homme devienne un consommateur. La machine économique se place alors au service de notre bonheur. C'est au cours de cette même période que le capitalisme invente le mécanisme du crédit qui permet d'obtenir la satisfaction.

Les années 60 marquent le triomphe de l'individualisme. A compter de cette période, le souci de notre développement personnel passe avant la mainmise de la collectivité, des églises ou des partis politiques sur notre existence. Cet affranchissement de la communauté demeure pour l'heure un phénomène propre au monde occidental. Il permet de faire de chacun d'entre nous, le seul responsable de son épanouissement et de son bonheur. Ce tournant dans la façon de raisonner conduit la société à être obsédée par la notion de bonheur. Le rapport Stiglitz –ancien Prix Nobel d'Economie – remis à Nicolas Sarkozy nous a ainsi récemment expliqué que l'on pouvait établir un barème du bonheur et construire un indice du Bonheur National Brut.

Il me paraît excessif d'accorder du crédit à l'idée selon laquelle l'Homme peut être heureux en permanence, à la condition qu'il le veuille bien. Ce système de pensée est pourtant en vigueur dans les DRH des entreprises, mais aussi dans les théories du développement personnel qui font d'ailleurs florès outre atlantique, ou dans la philosophie du Dalai-lama qui me semble sur ce point en contradiction avec la philosophie bouddhiste. Le vice de forme de cette pensée repose sur le postulat selon lequel nous sommes en mesure de maîtriser et de commander le bonheur, de la même façon que nous le faisons pour l'amour.

La consommation record d'antidépresseurs affichée par un pays comme la France démontre l'évidente inadéquation existante entre l'idéal affiché et la réalité vécue. Nous ne cessons donc d'afficher le bonheur comme étant la valeur suprême alors que nous ne cessons de réaffirmer dans le même temps notre échec à l'atteindre. En ce sens, je pense que nous sommes parmi les premières sociétés dans l'histoire à être malheureuses de ne pas être heureuses.

**Jean SALEM**  
**Philosophe, Professeur à l'Université Paris 1 (Sorbonne)**

Mon avis s'approche, pour une part, de celui que nous venons d'entendre. Bien que la philosophie se place souvent au niveau de la raison éternelle, il me semble que tout ce que nous pouvons dire sur le bonheur est certainement différent de ce que nous aurions pu en dire, il y a seulement trois ou quatre ans. L'idée d'un bonheur « guimauve », replié sur lui-même, me semble aujourd'hui obsolète aux yeux de tous. Je pense même que de nombreuses personnes qui ont rencontré un certain succès durant le dernier quart de siècle, ont à présent « mangé leur pain blanc ». Et je m'en réjouis. En d'autres termes, la politique est de retour, et la crise n'a pas que des effets négatifs.

Je souhaiterais vous livrer quelques réflexions sur le bonheur « guimauve » qui vient d'être abordé, dans une certaine mesure, par Pascal Bruckner. Maupassant relate dans l'une de ses nouvelles l'histoire d'un jeune homme qui parvient dans un vallon au fond de la Corse du XIX<sup>e</sup> siècle, un vallon dans lequel il rencontre un vieux couple d'octogénaires. Ses échanges avec la vieille dame (le mari est sourd) lui permettent de constater que le bonheur est fait de simplicité, d'un sentiment de plénitude, et de fidélité à la ligne qu'on s'est tracée.

La prétention au bonheur a fait l'objet d'une sorte de démocratisation progressive. En Égypte, à l'époque de l'Ancien empire, seuls les rois et les reines pouvaient prétendre à l'immortalité : à eux seuls étaient réservés l'embaumement du corps et la momification, qui étaient les conditions de la survie dans les Enfers. Chez Aristote, ni les esclaves, ni les femmes, pas plus que les enfants, ni même les hommes libres qui sont contraints de travailler pour subvenir à leurs besoins, ne peuvent prétendre au bonheur. Seuls les jeunes gens libres, qui peuvent choisir entre une vie de plaisir, une vie consacrée à l'étude, ou une carrière politique, sont sans maître, – or c'est là ce qui constitue la condition absolue pour parvenir au bonheur. Ce n'est qu'au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, avec la survenue d'une période de crise et l'effondrement de l'empire mondial mais éphémère d'Alexandre, que stoïcisme et épicurisme en sont venus à considérer que les hommes doivent étudier la philosophie en tant qu'art de vivre, en tant qu'art de vivre heureux ; à enseigner qu'ils doivent tenter de parvenir à un bonheur susceptible de concerner *chacun*, fût-il esclave ou homme de peu.

La suite de mon discours s'articulera autour des trois thèmes que développe le livre que j'ai consacré au bonheur : le bien-être naturel, l'ataraxie, le bonheur dans la lutte.

**1.** Mes options philosophiques m'amènent à penser que le bonheur n'est pas pour *après* cette vie. Rousseau, qui, lui, croyait en un dieu, a écrit des pages sublimes sur le simple sentiment de l'existence dans « *Les rêveries du promeneur solitaire* ». Il y exprime notamment la qualité du bonheur qu'il aurait éprouvé lors d'un séjour de deux mois, sur les bords du lac de Neuchâtel. Son analyse, lorsqu'il entend restituer le sentiment qui l'habitait alors, peut se résumer dans cette simple phrase : « Je voudrais [j'aurais voulu] que cet instant durât toujours ». La Mettrie, un matérialiste du XVIII<sup>e</sup> siècle, a très bien montré, quant à lui, qu'il est presque impossible d'établir une *hiérarchie* des genres de vie : chacun prend son bonheur où il le trouve, et il serait certainement très

vain de prétendre démontrer à l'autre que notre propre idée du bonheur vaut beaucoup mieux que la sienne.

Je voudrais citer aussi l'*Angélu*, l'ultime et inachevé roman de Maupassant, dans lequel un prêtre frappé de folie ou presque, vient incriminer son Dieu en ces termes : « *Eternel meurtrier qui semble ne goûter le plaisir de produire que pour savourer insatiablement sa passion acharnée de tuer de nouveau, de recommencer ses exterminations à mesure qu'il crée des êtres. Eternel faiseur de cadavres et pourvoyeur de cimetières, qui s'amuse ensuite à semer des graines et à éparpiller des germes de vie pour satisfaire sans cesse son besoin insatiable de destruction* ». Maupassant fait ici implicitement référence à la condition mortelle de l'homme, qu'il a toujours décrite comme une condition effroyable. Schopenhauer, l'un de ses maîtres en philosophie, soulignait déjà que, s'il n'y a rien après la mort, les hommes pourraient aussi bien vivre dans la terreur continue de ce néant annoncé et se mettre incontinent à hurler sans fin, comme font parfois les chiens sur la tombe de leur défunt maître.

**2.** Partant, ce sont Épicure et Lucrèce, son disciple romain, qui me permettent de proposer des techniques d'accoutumance à l'inévitable. Ils nous invitent à purifier nos coeurs en procédant à une régulation de nos désirs. En d'autres termes, il convient de prendre en compte, nous disent-ils, le fait que tout désir infini est insatiable et qu'il rend nécessairement malheureux. La racine secrète de tous les désirs vains et infinis réside d'ailleurs précisément dans le désir d'immortalité, qui n'est que l'envers de la terreur de la mort.

**3.** Je vous avoue enfin que je m'ennuyer beaucoup moins depuis deux ou trois ans, avec le refus collectif exprimé par de nombreuses personnes au vu de l'état du monde et de la situation vers laquelle un capitalisme sauvage a mené la planète. Il ne s'agit pas de faire preuve d'euphorie dans la mesure où la crise que nous traversons peut fort bien conduire au fascisme, ou à la guerre. Mais cette crise présente au moins l'avantage de faire revenir la politique au cœur de nos réflexions, ce qui me semble être une nécessité, y compris – et peut-être surtout – lorsque l'on parle du bonheur.

## Table ronde

### Robert MISRAHI

Je m'interroge sur la volonté éventuelle de Pascal Bruckner de nous dégoûter du bonheur. Ses propos semblent vouloir dire qu'il ne faut pas hésiter à se complaire dans la tristesse.

### Pascal BRUCKNER

Je remarque que nous vivons dans une société dans laquelle les personnes cherchent en permanence à atteindre un bien qui les fuit. Comme vous l'avez défini, le bonheur est un état de plénitude dans lequel on évite la double expérience du manque et de la satiété. Je constate néanmoins que cet état de plénitude ne peut être atteint tous les jours. La vie quotidienne est en effet constituée d'attentes et d'espérances déçues. Si l'on se place du point de vue de l'idéologie du bonheur qui domine dans les pays occidentaux, ces moments sont de nature à dévaloriser l'existence. Ainsi les personnes qui ne parviennent pas à atteindre une forme d'euphorie permanente sont alors montrées du doigt. Cette conception du bonheur permet de ressusciter la vieille division calviniste des justes et des réprouvés. Dans le calvinisme, il est en effet vain de vouloir œuvrer à son salut puisque Dieu a déjà décidé à l'avance qui serait sauvé et qui ne le serait pas. Il y aurait donc aujourd'hui les personnes qui portent sur elles les signes du succès et celles qui sont au contraire drapées des signes de la malchance.

Je prendrai à titre d'exemple, la réflexion que nous avons tous connue un jour lorsque l'on nous dit : « Tu as bonne mine aujourd'hui », et qui sous entend que le physique est la conséquence de la réussite affective, spirituelle, sociale et intime. Je pense que les philosophies du bonheur doivent intégrer les moments au cours desquels le bonheur est absent. L'essentiel de notre existence ne consiste pas tant à chercher le bonheur, qu'à fuir le malheur. Le fait d'avoir été malade procure un immense sentiment de joie à la personne qui a été atteinte, ce qui n'empêche pas pour autant la possible existence d'un sentiment de malheur chez des personnes en bonne santé.

### Robert MISRAHI

Dans l'exemple que vous nous livrez, vous expliquez comme le fait Schopenhauer, qu'il ne peut y avoir d'autre bonheur, que la cessation du malheur et de la souffrance. Cette position relève d'une attitude pessimiste. Vous ne faites en effet que décrire simplement le bonheur tel qu'il est autour de nous, et ce, sans vous interroger sur les sources du désir ou les possibilités d'inventions ultérieures ; vous semblez nous dire que cette situation est structurelle. Vous vous satisfaites donc d'une

description au premier degré de ce qui n'est que contingent et dont vous laissez croire que cela est structurel.

Camus, philosophe de l'absurde, nous enseigne que la vie est absurde s'il n'existe pas de personne ou de raison d'être qui donne la joie. Il existe une joie solaire de vivre que peu de personnes possèdent, mais dont toutes peuvent disposer. La société représente néanmoins un obstacle important. Il s'avère donc nécessaire de combattre pour réaliser une société qui rendra possible le travail de chacun sur lui-même pour accéder à sa joie. Il faut donc parvenir à une société acceptable et juste ; c'est l'œuvre politique de Camus.

Le bonheur est possible individuellement si nous sommes capables de réaliser un travail intellectuel de réflexion, de culture philosophique et de distanciation. Ce travail nécessite les institutions de la démocratie. Nous devons donc laisser une place importante au politique afin de rendre le bonheur accessible au plus grand nombre.

## **Jean-Claude GUIBAL**

Je n'ai pas trop entendu parler de sagesse jusqu'ici. Il me semble d'ailleurs qu'un grand nombre des personnes qui présentes dans cette salle ont le sentiment de vivre au sein d'institutions qui ne leur imposent pas une certaine forme de bonheur, ni ne s'opposent à leur bonheur individuel. Indépendamment de la qualité des intervenants que vous êtes, je pense qu'ils s'interrogent également sur l'existence de recettes qui permettraient d'atteindre un bonheur mieux défini qu'ils ne peuvent appréhender de façon intuitive. Je soupçonne donc une attente latente d'une définition plus précise de ce qu'est le bonheur et des moyens nécessaires pour y parvenir.

## **Robert MISRAHI**

Après un travail de réflexion et de distanciation, le bonheur peut être défini par trois mots : autonomie, réciprocité et jouissance. Avant de céder la parole, je souhaiterais vous inviter à lire « *Le principe espérance* » de Ernst Bloch dans lequel on prend conscience de l'histoire, de l'économie et de ses difficultés, avec une compréhension profonde du vrai désir d'un monde meilleur. Il affirme par ailleurs de façon constante, bien que discrète, la possibilité effective de construction d'un monde meilleur puisqu'il s'agit d'un désir commun qu'illustre l'évolution des arts, des sciences et des constitutions. L'évolution de l'ensemble des civilisations humaines est toujours le fruit du raisonnement qui consiste à s'interroger sur la façon de progresser.

Nous ne devons pas nous en tenir au niveau premier du désir qui est la source de tous nos malheurs, peurs et stagnations. Nous devons nous élever à un second niveau qui n'est pas un niveau d'ascèse

comme le pense le bouddhisme ou d'autres religions. Aristote, Spinoza, Rousseau et Ernst Bloch nous enseignent que le bonheur se construit, mais qu'il exige une réflexion philosophique pour chacun d'entre nous et pas seulement pour les spécialistes de la philosophie.

## **Jean SALEM**

Il convient de remarquer que l'une des dimensions constitutives du bonheur réside dans la capacité de résistance dont nous jouissons. Le grand et vrai bonheur possède un rapport avec la sérénité ou l'ataraxie des Anciens. Le bonheur, tel qu'il est défini par les Anciens et par nous-mêmes, comporte nécessairement cette force qui nous permet de mettre à distance l'événement afin que, jamais, nous ne puissions être submergé par lui, et ce, quelle que soit sa violence ou sa soudaineté.

## **Pascal BRUCKNER**

Je crois que le débat que nous menons est celui d'un pays de richesses et d'opulence qui nous offre la possibilité de critique du pouvoir, du système économique, de nos voisins américains et de la crise. Celle-ci est terrible, mais elle l'est infiniment moins que celle que nos parents et grands-parents ont eu à supporter durant les années 30. Sachons donc relativiser les temps historiques que nous vivons.

Le débat sur le bonheur me semble donc faire preuve d'ethnocentrisme occidental. François Jullien a rédigé un très beau livre sur la Chine dans lequel il explique que le bonheur n'existe pas pour les Chinois et qu'il n'est donc pas un problème. En ce qui nous concerne, je remarque que nous sommes incapables de définir le bonheur, ce qui en rend certainement la quête aussi difficile.

Il me semble par ailleurs que notre discussion opère une confusion entre la notion de bonheur et celle de bien-être qui fait l'objet d'un calcul. Le bonheur reste quant à lui éminemment subjectif et personnel. Nul ne peut donc m'imposer sa conception du bonheur. Je remarque d'ailleurs que les anciens pays communistes se prétendaient les détenteurs du bonheur. L'idéologie dominante de nos sociétés tend à tout recouvrir sous la notion de bonheur. Dans la même idée, c'est avec étonnement que j'ai pris connaissance d'un article du Monde paru il y a près de trois semaines, dans lequel on nous expliquait que le Danemark symbolisait par tous les termes quantitatifs, le pays dans lequel le bonheur règne. Pour y être allé à plusieurs reprises, et bien qu'il s'agisse d'un pays prospère, je n'ai pas le sentiment d'évoluer dans la capitale du bonheur mondial lorsque je marche dans les rues de Copenhague.

Je regrette donc le fait que l'on puisse réduire le bonheur au bien-être et que l'on réduise parfois l'ensemble de l'existence à la notion de bonheur. J'irai même jusqu'à dire que j'aime trop la vie pour ne vouloir être qu'heureux. La vie est bonne en soi et la joie est l'approbation de l'existence dans ses aspects les plus sombres, comme dans ses aspects les plus bénéfiques.

De mon point de vue, la liberté constitue une valeur supérieure à celle du bonheur pour une majorité d'individus. C'est pour cette raison que de nombreuses personnes ont fait le choix des armes en 1940, après la débâcle de l'armée française. Le bonheur est donc important, même si nous ne parvenons pas à en maîtriser les conditions d'apparition, mais la liberté l'est plus encore, y compris lorsque la maladie nous frappe, ou que nous sommes aux portes de la mort.

## **Robert MISRAHI**

Je partage la référence à la liberté que vous venez d'opérer. Je partage également la référence à l'argent. Nous sommes tous d'accord pour constater qu'il existe des éléments indispensables à la construction de ce que l'on appelle le bonheur ou l'accomplissement. Je pense que nous serons également d'accord pour admettre que la liberté et les moyens d'existence ne s'obtiennent que par de bonnes institutions. Il convient donc de mettre en œuvre un travail et une pensée politiques qui octroient les conditions nécessaires aux individus pour qu'ils construisent leur bonheur.

La démocratie représente la volonté de la liberté et sa mise en œuvre. On oublie néanmoins de s'interroger sur l'objet de cette liberté qui est destinée à rendre possible une vie qui soit significative et satisfaisante. La liberté perdrait en effet sa valeur si elle n'était destinée qu'à instaurer une vie absurde. La liberté n'est donc qu'un moyen. La liberté véritable n'est qu'une liberté de second niveau.

Je conclurai en disant que le bonheur est notre possibilité la plus profonde. Il nous est propre, comme la mort, mais cette construction du bonheur n'est possible que s'il y a mobilisation, courage, culture et intelligence.

## **Débats avec la salle**

### **De la salle**

Je m'étonne que cette conférence n'ait pas fait mention de l'amour sous toutes ses formes, alors que celui-ci me semble constituer l'un des éléments indispensables au bonheur. La plaquette de présentation de cette journée fait référence à l'acceptation de soi et des autres. J'aurais souhaité que ce point de vue puisse être développé davantage. Par ailleurs, et bien que j'aie beaucoup apprécié les différentes interventions de Monsieur Misrahi, je n'ai pas compris en quoi nous pouvions être créateurs de sens.

### **Pascal BRUCKNER**

Nous n'avons peut être pas évoqué l'amour par pudeur. J'ai toujours été frappé par le fameux vers d'Aragon : « Il n'y a pas d'amour heureux ». Il met en exergue le fait qu'il n'existe pas d'amour éternel puisque nous sommes tous voués à la mort et à la disparition. Le sentiment amoureux implique quant à lui une certaine dépossession. Tomber amoureux, c'est accepter d'être désarçonné par l'autre, de ne plus être à sa place, c'est pénétrer à la fois dans un univers de haute jouissance et de haute souffrance si la relation venait à être interrompue brutalement.

Nous savons également que l'amour peut impliquer des moments de servitude volontaire. Le sentiment amoureux implique donc le bonheur, mais embrasse également dans son déroulement, des attitudes qui s'inscrivent bien au-delà de la satisfaction et de la plénitude. L'amour est donc un sentiment profondément ambivalent. Les moralistes classiques en avaient conscience puisque La Rochefoucauld écrivait « *Lorsque l'on considère les effets de l'amour, ils sont parfois plus proches de la haine que de l'amitié* ». C'est pourtant dans les moments de passion que l'on éprouve le sentiment d'exister à son plus fort, y compris lorsque l'amour est malheureux.

### **Robert MISRAHI**

Si vous prenez un panneau de la circulation et que vous le tournez à l'envers, vous ne le lirez plus. S'il est écrit en chinois, vous ne le lirez pas. Vous ne pouvez le lire que si vous parlez la langue et que vous savez la lire. Ecrire et parler implique une mobilisation et une invention de sens. Vous donnez donc du sens à une lettre. Un groupe de lettres n'est porteur de sens que pour un esprit qui les interprète.

En ce qui concerne l'amour, je dois préciser en préambule que je respecte tout créateur. A ce titre, je respecte particulièrement Pascal Bruckner qui est un écrivain philosophe. Il fait preuve d'une

cohérence dans sa pensée. Il a abordé la question de l'amour avec la même attitude que celle avec laquelle il a abordé la question du bonheur.

Comme les médias, il commet pourtant l'erreur qui consiste à considérer les problèmes et les réalités dans leur seule réalité empirique actuelle et immédiate. On ne considère ainsi la réalité que comme ce qu'elle est, et l'on croit que la réflexion sur cette réalité ne consiste qu'à réfléchir sur ce qu'elle est. On oublie pourtant de dire que si l'on affirme la liberté, on affirme donc qu'il n'existe pas de nature humaine.

En ce qui concerne l'amour, je ne commettrai pas l'erreur de vous en parler tel qu'on croit qu'il est. Vous savez qu'il existe des amours malheureuses, éphémères, non partagées ou ambiguës. Pourtant, pour l'amour, comme pour le bonheur, je ne me satisfais pas de la description empirique, sociologique et réaliste de ce qui est, à partir de nos possibilités fondamentales : la conscience et le désir. C'est pourquoi, je propose de déployer, d'instaurer, de construire et d'inventer un amour tout autre, qui est complètement différent de ce que l'on voit dans les médias, la vie quotidienne et la littérature.

Cet amour est le règne de la réciprocité donatrice qui comporte la reconnaissance d'autrui. Le mouvement de réciprocité est l'attente du même mouvement de la part d'autrui. Cette attente cesse d'être une exigence. L'amour est la joie de l'existence de l'autre et non une volonté d'unification. Afin de parvenir à cette réciprocité, il est nécessaire que les deux sujets aient accompli leur progrès intellectuel et qu'ils prennent conscience que leur amour représente le désir de se consacrer à l'autre.

Je me réjouis de ne pas avoir entendu de critique qui aurait consisté à me dire que mon propos est utopique. Si tel avait été le cas, je vous aurais répondu qu'il n'est pas le fruit d'une invention, mais d'un souvenir.

## **Pascal BRUCKNER**

Lorsque j'étais étudiant en philosophie, nous assistions à des cours sur le bien, le beau, le bon, l'amour ou le bonheur. Cet enseignement a néanmoins laissé un sentiment d'insatisfaction à notre génération car cette philosophie s'apparentait par bien des aspects, aux cours de catéchisme que l'on me prodiguait dans mon enfance. Dans une certaine mesure, Monsieur Misrahi nous raconte de jolies choses qui sont sans aucun rapport avec la vie que nous menons, alors que je souhaite pour ma part restituer la vie dans sa complexité.

### **De la salle**

Comment peut-on parler de bonheur à des personnes dont les revenus leur permettent à peine d'assurer des besoins quotidiens essentiels ?

**Jean SALEM**

Nous avons souvent constaté, à travers les voyages que nous sommes amené à effectuer, que les personnes les plus proches du dénuement sont souvent celles qui semblent les plus heureuses. Il semble donc bien que certains puissent être dits heureux, bien qu'ils vivent dans une situation de dénuement plus que relatif.

Lorsque, d'autre part, le travail ne présente aucun intérêt, il est indéniable qu'il ne contribue pas au bonheur ! Aux Etats-Unis, un jeune d'un niveau de formation équivalent au Bac+2 français, devra se recycler au moins deux fois au cours de sa vie professionnelle, et dépendre (toujours en moyenne) de onze employeurs successifs. De ce point de vue, la remarque de monsieur est tout à fait pertinente.

**De la salle**

Au risque de passer pour un catéchiste aux yeux de Monsieur Bruckner, je voudrais citer Saint Augustin qui disait : « *L'Homme ne s'épanouit qu'en ce qui le réjouit* », ce qui prouve que le christianisme n'a pas repoussé le bonheur qu'après la mort. Je voudrais par ailleurs préciser qu'en matière d'amour, la pensée chrétienne demeure incontournable.

**Pascal BRUCKNER**

Je vous remercie pour cette remarque qui me permet de préciser qu'à mon sens, le christianisme pose la question la plus intéressante qui soit sur la nature du sentiment amoureux. Il existe en effet une énigme fondamentale pour tous les chrétiens dans l'histoire de l'Eglise. Pourquoi la religion de l'amour a-t-elle versé autant de sang au cours de son histoire ? Il existe une réponse traditionnelle à cette question. L'Eglise était une puissance temporelle qui a oublié le message des Evangiles.

De mon point de vue, c'est dans cette religion même de l'amour que gît l'ambiguïté. Il est vrai que le christianisme a formaté l'ensemble de la poésie amoureuse de l'Occident. La difficulté qu'a rencontré le christianisme a consisté à répondre à la question de la cruauté perpétrée au nom de l'amour. Il me semble que les mécanismes mêmes de l'Inquisition apportent une réponse à travers la volonté de persuader l'hérétique qu'il a tort de ne pas aimer Dieu qui a versé son sang pour leur salut. La philosophie de l'amour pose donc un problème dans le christianisme dans la mesure où elle ne tolère pas qu'un certain nombre de personnes se soustraient à son emprise.

**De la salle**

Si l'on ne peut que reconnaître les monstruosité commises au nom du Christ, on peut aussi s'interroger sur le mystère et les raisons de la mort de cet homme qui a été crucifié et mort sur une croix.

### **Pascal BRUCKNER**

Le christianisme ne se résume pas à la contemplation de la figure du Christ. Le concile Vatican II a effectué un immense pas en avant des Eglises dans la reconnaissance de leur responsabilité dans la trahison de l'esprit des Evangiles. L'amour, pour être complet, ne doit pas viser la conversion de l'autre. Benoît XVI l'a d'ailleurs rappelé dans l'un de ses ouvrages.

#### **De la salle**

De nombreuses personnes recherchent le bonheur en étant aimées et donc en étant passives. Il me semble au contraire que l'amour est une création qui suppose d'être actif. C'est l'action d'aimer qui rend heureux.

#### **De la salle**

Monsieur le Maire, vous avez évoqué la part de la sagesse dans le bonheur. Je souhaiterais quelques précisions sur ce point puisque la philosophie est l'amour de la sagesse.

### **Jean-Claude GUIBAL**

Pour être proche de la philosophie stoïcienne, je considère que la prise de conscience des petits moments de bonheur relève de ce que je considère être de la sagesse. Il me semble que le comble de la sagesse consiste à agir dans un monde dont on connaît et reconnaît la complexité, sans pour autant prétendre la modifier. Je pense que nous devons accepter cette vie en essayant d'être en harmonie avec soi-même.

#### **De la salle**

Dans son ouvrage « *Vivre, à quoi ça sert ?* », Sœur Emmanuelle évoque la question de l'intérêt de la vie et la notion de la mission propre à chaque homme. Je souhaiterais connaître votre avis sur ce sujet.

### **Pascal BRUCKNER**

La vie ne sert strictement à rien, c'est ce qui en fait la valeur. Nous devons vivre jusqu'au dernier jour et ne jamais laisser passer un seul instant sans en profiter.

### **Robert MISRAHI**

La mission n'est pas une activité qui vous aurait été imposée par une transcendance. La mission n'est rien d'autre qu'une responsabilité que l'on s'attribue à soi-même. L'individu peut être

conscient de l'efficacité de l'action qu'il pourrait avoir et il souhaite qu'elle soit utile à autrui et à la société dans laquelle il vit. C'est en effet une part du bonheur du sage que de souhaiter diffuser le bonheur autour de lui, afin de parvenir à une harmonie.

En l'absence de transcendance, la seule signification de l'existence réside dans la recherche de la joie. Je vous citerai une maxime de Spinoza qui conclut l'un des théorèmes de la façon suivante : « *En somme, la règle de vie consiste à bien agir et à être dans la joie* ».

### **De la salle**

Je pense que l'arrogance et l'ignorance sont fréquemment à la source des conflits entre l'Europe et le Moyen-Orient. Croyez-vous que le degré de bonheur d'un peuple puisse être mis en parallèle avec le niveau de stabilité d'un système politique ?

### **Pascal BRUCKNER**

Dans les années 30, le fondateur de Sciences-Po avait prononcé une phrase qui répondra peut-être à votre question : « Les peuples bien gouvernés sont en général des peuples qui pensent peu ».

### **Robert MISRAHI**

La mystique du monde arabe fait preuve d'une très grande compréhension à l'égard de l'amour parfait qui procure la joie parfaite et la béatitude. Spinoza emploie également le terme de béatitude car les régions ont su donner un sens fort à quelques mots importants parmi lesquels ceux de conversion, de béatitude, de salut ou de délivrance.

### **De la salle**

Ma première question s'adresse à Monsieur Misrahi. Ne pensez-vous pas que le secret même de la joie réside dans l'acceptation même du tragique de notre existence ? Quant à ma seconde question, elle s'adresse aux trois intervenants : êtes-vous heureux ?

### **Robert MISRAHI**

Je crains que l'on intègre l'idée de nécessité dans le tragique. A mon sens, il n'existe pas de tragique, ce qui ne signifie pas que la souffrance n'existe pas. Certaines souffrances sont même des drames. Elles ne sont pas ni programmées, ni nécessaires. La joie ne peut pas être la jouissance du tragique ou de la souffrance. Pour être la joie, la joie doit être pleine et entière.

Suis-je heureux ? La question est indiscreète, mais elle est compétente. Je vais vous donner une réponse discrète que j'espère être compétente. J'ai été heureux jusqu'au 15 septembre.

### **Jean SALEM**

En ce qui me concerne, je vous répondrai qu'en la matière, ...je fais ce que je peux ! A force de travailler, en philosophie, on finit par s'incorporer certaines des vérités, des valeurs ou des sagesses qui sont celles des anciens philosophes ; des auteurs qu'on a pu, tout d'abord, n'étudier que de manière académique. Dans mon cas, l'étude de l'épicurisme ne m'a pas laissé indemne, inentamé. A force de lire et de réfléchir sur ce que les épicuriens ont dit de la mort, de l'amour, de la matière éternelle et de l'univers, j'ai toujours mieux compris pourquoi je m'étais dirigé vers cette doctrine-là plutôt que vers d'autres. Et, dans cette opération initialement « universitaire » (ma thèse, les publications scientifiques que j'ai faites à ce sujet), je crois avoir beaucoup gagné en bonheur.

### **Pascal BRUCKNER**

Je suis pour ma part heureux, mais par inadvertance. Je sais pertinemment que le bonheur ne peut être programmé. Je suis porté par un projet de vie : l'amour de l'écriture, de mon métier, de mes proches. C'est ce qui me pousse à me lever chaque matin en me réjouissant d'être vivant. Le bonheur, en tant qu'instant de félicité au cours duquel on est totalement délivré de ses soucis survient rarement. J'ai donc fait mien ce vers de Jacques Prévert : « J'ai reconnu mon bonheur au bruit qu'il a fait en partant ».

### **De la salle**

Je souhaiterais connaître votre avis sur l'indicateur élaboré par la commission Stiglitz pour mesurer le bonheur. Etes-vous inquiets ou révoltés à l'idée que l'on puisse établir des critères de mesure quantitative du bonheur ?

### **Pascal BRUCKNER**

L'un des paradoxes du bonheur consiste en l'allégresse que nous pouvons éprouver au milieu d'une foule en deuil. Il est donc important de dissocier le bien-être, du bonheur. Le premier est l'objet des politiques, alors que le second est l'objet de chacun d'entre nous.

### **Jean-Claude GUIBAL**

Je remercie chaleureusement chacun des participants pour leur participation à ce colloque et je vous donne rendez-vous en octobre 2010.

